



**Jour  
J-05**

**REFORME DES FINANCES PUBLIQUES**

**Basculement du Budget des  
moyens au Budget-Programme**

# **BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF**

**26/12/2019**

P7

Accès à l'eau potable

**Le taux de couverture nationale a atteint 80% en 2019**

Intégration monétaire

**Des experts font des propositions concrètes**

P8

Martial Ze Belinga, économiste et sociologue, au sujet de la disparition annoncée du Franc Cfa  
**« Voici les 4 conditions pour que la monnaie profite aux peuples africains »**

P9

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

P10

**NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
POUR LA BANQUE DE L'HABITAT DE COTE D'IVOIRE**

Création de la monnaie unique de la Cedeao

**Ce qui a été dit à Abuja**

Célébration de Noël

# Le nouveau Nonce prie pour la paix en Côte d'Ivoire

En terre ivoirienne depuis le 20 décembre, Mgr Paolo Borgia a célébré sa première messe à la paroisse Saint-Pierre de Blockhaus.

**N**ouveau Nonce apostolique en Côte d'Ivoire, Mgr Paolo Borgia, est dans le pays depuis le 20 décembre. Il a célébré sa toute première messe à la veille de Noël, le 24 décembre, à la paroisse Saint Pierre de Blockhaus. Messe qu'il a dédiée aux intentions chères à ses hôtes : la paix en Côte d'Ivoire, la paix et la santé dans les familles, et la paix dans les cœurs. Paolo Borgia a apprécié cette nuit de Noël où les enfants et les jeunes étaient à l'honneur. En transmettant les salutations du Pape François, le Nonce a indiqué que le Saint Père lui a demandé de saluer les enfants de ladite paroisse, parce que Noël est leur fête. Par ailleurs, frappé par l'ambiance joyeuse de cette Noël à Blockhaus, Mgr Paolo Borgia a exhorté les fidèles à porter cette joie aux autres. Ainsi que l'amour, la fraternité et l'amitié. Il les a aussi encouragés à pardonner afin d'obtenir le pardon de leur péché. « Accueillons l'enfant Jésus dans



Célébration de Noël à Blockhaus. (PHOTO : JOSÉPHINE KOUADIO)

pois a publié une lettre apostolique dans laquelle il la définit comme un évangile vivant, qui suscite toujours chez le chrétien un émerveillement. Il a ensuite expliqué que le mot crèche vient du latin « praesepeum » qui désigne la mangeoire où est entreposé le foin. Paolo Borgia a indiqué que la mangeoire représente symboliquement tout le mystère du salut : « Dieu qui en Jésus-Christ se donne pour le salut du monde afin de devenir, dans l'eucharistie, nourriture pour la vie de tous ». Faisant par ailleurs allusion à la nuit de Noël, le Nonce a souligné qu'elle fait penser à notre vie, qui fait parfois face à des moments d'obscurité, de découragement, d'incertitude. Aussi a-t-il déclaré : « En cette nuit, l'enfant Jésus est la lumière qui illumine nos

esprits et nos cœurs, nous donne la paix, la confiance, et dit à chacun : tu n'es pas seul parce que Dieu est avec toi dans ce petit enfant ». A l'issue de la messe, Mgr Paolo Borgia a été fait chef, fils de Blockhaus et fidèle de la paroisse. Le curé, Père Eugène Achi Sika qui a concélébré cette messe avec ses vicaires, ainsi que le Père Richard Anou auteur de célèbres chants sacrés de l'Église catholique, et le secrétaire de la nonciature apostolique, qui accompagnait le Nonce, a remercié le Pape François pour le don qu'il a fait à la Côte d'Ivoire, et particulièrement à sa paroisse Saint Pierre de Blockhaus où Mgr Paolo Borgia a célébré sa première messe ■

MARIE-ADELE DJIDJÉ

nos bras, et portons-le aux autres, avec le témoignage de notre vie, c'est à cette condition que nous vivrons véritablement Noël. Tout ce que nous recevons en cette nuit

de Noël, faisons-en bénéficier aux autres », a-t-il souligné. Faisant allusion à la crèche qui est l'un des symboles de Noël, le Nonce apostolique a fait savoir que le Pape Fran-

## Réveillon méthodiste Les parents invités à veiller scrupuleusement sur leurs enfants



Les fidèles de l'Église méthodiste unie très attentifs à l'exhortation du pasteur.

orsque la mère du Président de la République allaitait son fils, elle ne savait pas qu'elle allaitait un futur président ; lorsque la mère de Didier Drogba allaitait son fils, elle ne savait qu'elle tenait en main un futur champion ; lorsque la mère du bishop allaitait, elle ne savait pas qu'elle allaitait un grand serviteur de Dieu. Maman, papa, prends soin du trésor que Dieu t'a donné, l'enfant que tu as mis au monde ! » C'est par ce message fort interpellatif que l'évangéliste Edéké Mel de l'église méthodiste unie Jubilé de Cocody s'est adressé aux

chrétiens et aux non chrétiens lors du réveillon de Noël 2019 célébré avec une ferveur tout apostolique dans cette paroisse. S'appuyant sur l'évangile de saint Luc 2 : 1-20 qui, « comme un scientifique », a décrit la naissance du Christ avec une très grande précision, le collaborateur du pasteur principal de cette paroisse a souligné qu'un enfant est un don du ciel. Et en tant que tel, il mérite toutes les attentions, car « c'est peut-être un grand serviteur de la nation que vous tenez entre les mains. » « Aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur qui est le

Messie, le Seigneur », cite-t-il le verset 11 de Luc pour étayer sa prédication. Et le prédicateur avait raison. En effet, les mimes, les ballets, les récitals, les chants chorals et autres saynètes ont donné aux adultes d'apprécier toute la dimension du talent des mimes. Le culte d'hier 25 décembre a servi de prétexte à l'élève pasteur Bro Fabrice pour inviter les hommes, en proie à toutes sortes de peurs et de doutes, à placer leur confiance en Dieu qui vient sur terre à travers l'enfant Jésus pour apporter la paix à l'humanité. ■

FIRMIN N'DRI BONFILS

## Réveillon de Noël

### Les enfants de l'Emu-Riviera II émerveillent leurs parents



Les enfants ont fait un don symbolique au très révérend Félix Béhi, le pasteur de cette communauté.

**A**l'instar des autres églises méthodistes de Côte d'Ivoire, la communauté de la Riviera II, à Cocody, a célébré la naissance du Christ dans l'allégresse. Les petits qui étaient à l'honneur ont réussi à émerveiller leurs parents, venus nombreux, en leur gratifiant de beaux récits et chants de Noël. Ils ont également égayé l'assistance par des danses, sous la direction de leurs différents responsables. Dans leur prestation, ils étaient également soutenus par la

jeunesse ainsi que la chorale principale. Cette étape de la célébration a pris fin par le partage de cadeaux aux enfants. En retour, les enfants ont fait un don symbolique au Très révérend Félix Béhi, le pasteur de cette communauté. S'appuyant sur le texte tiré de Luc chapitre 2 verset 6, le pasteur Béhi a adressé des prières pour que le temps de Dieu se réalise dans la vie de chacun, comme l'indique bien le thème de la prédication de la soirée : « Le temps de Marie arriva, elle enfanta

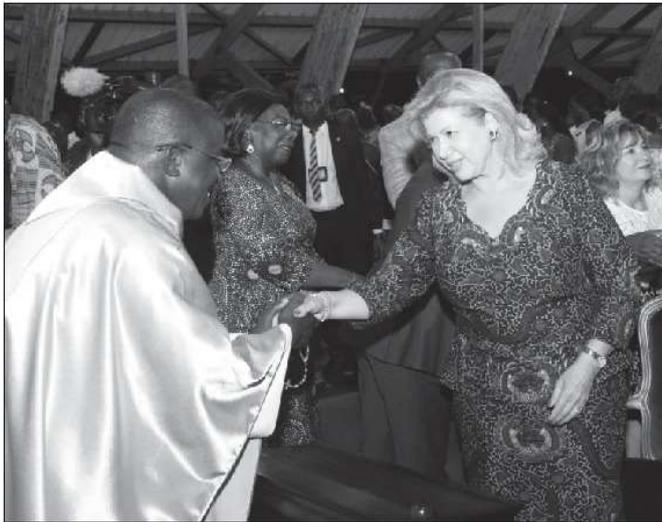
son premier-né ». Pour lui, si le Tout-Puissant a prévu que le temps de Marie arrive pour qu'elle donne naissance à un nouveau-né, « il fera en sorte que ce temps arrive également pour qu'il dépose, dans la vie de chacun des fidèles, ce qui est meilleur pour eux ». Le message de la veille de Noël a été couplé avec celui du 25 décembre, jour de Noël. La décision avait été prise pour permettre aux fidèles d'être plus disponibles le 25 décembre pour passer ce moment de fête en famille. Ainsi, le second texte s'est articulé également autour de la bonne nouvelle, celle de la naissance du Christ : « Aujourd'hui, il vous est né un sauveur Christ », tiré du livre de Luc 2 : 11. Cette bonne nouvelle, l'officiant a souhaité que son auditoire l'entende et que leurs yeux voient sa concrétisation dans leur vie quotidienne. Ce réveillon de Noël qui a démarré autour de 19h30 s'est achevé à 23h30 dans cette communauté méthodiste. ■

ÉDOUARD KOUDOU

## Veillée de Noël à Assinie-Mafia / Dominique Ouattara : « Que la paix soit avec nous »

Les paroissiens de l'église Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ont participé, avec la Première dame, à la messe de célébration de la nuit de l'engendrement de Jésus-Christ.

La paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus d'Assinie-Mafia, a, pour la troisième fois, accueilli la Première dame, Dominique Ouattara, à la faveur de la veillée de Noël du 24 décembre. Elle a pris plaisir, aux côtés des fidèles catholiques, à participer à cette messe qui s'est déroulée dans la ferveur religieuse. « Ce fut une belle messe. Je souhaite à tous les Ivoiriens et Ivoiriennes, à tous ceux qui vivent dans notre pays une belle nuit de Noël et de belles fêtes de fin d'année. Que la paix soit avec nous. Joie et bonheur à tous. Le partage est un acte très important. A Noël, il est bon d'appliquer cette valeur », a-t-elle affirmé. Dans son homélie, le curé Niamketchi Emmanuel a soutenu que pendant le temps de l'Avent, les chrétiens ont préparé leur cœur à la venue du Messie, l'Emmanuel (Dieu avec nous). Jésus a pris la condition humaine se faisant



Le curé de la paroisse Sainte Thérèse, Niamketchi Emmanuel, partageant un signe de paix avec la Première dame, Dominique Ouattara, a exhorté les fidèles à la charité. (Photo Cabinet 1ère dame).

pauvre au milieu des pauvres par sa naissance dans une mangeoire. Montrant ainsi

son esprit d'humilité, une valeur à cultiver. Le célébrant a exhorté le peuple de Dieu à

tisser des relations de simplicité les uns envers les autres. Les plus forts ne doivent pas écraser les plus faibles, mais les soutenir sans rien attendre d'eux. « Jétons notre

regard sur cette catégorie de personnes. N'ayons pas du mépris pour les faibles, les nécessiteux. Ils méritent d'être aidés sans rien en retour. Donnons la joie aux malades et aux personnes âgées », a-t-il ajouté. Il a invité la communauté à faire preuve de charité et à prier Dieu afin qu'il donne une paix durable et à la Côte d'Ivoire et aux familles. Il a prôné la réconciliation et la cohésion sociale. Cette nuit-là, les chrétiens ont chanté à la gloire de la Nativité de Jésus-Christ. Car Jésus, à travers le mystère de l'Incarnation, est venu pour apporter la lumière au peuple qui marchait dans les ténèbres, en répandant la bonne nouvelle du salut.

Sylvie Patricia Yao, directrice de cabinet, au nom de la Première dame, a exprimé sa gratitude à l'évêque du diocèse de Grand-Bassam, Raymond Ahoua, à l'équipe presbytérale et aux fidèles pour l'accueil chaleureux. Pour permettre aux enfants de passer des moments agréables, la Première dame

a offert 200 jouets, 300 cartons de biscuit et des friandises. Elle a, en outre, fait preuve de solidarité envers la population en offrant 200 sacs de riz, 300 cartons de pâtes alimentaires, 50 cartons de sucre. Elle a également fait des dons en espèces au clergé, aux différentes composantes de la paroisse et à d'autres couches sociales. Le don total s'élève à 20 millions de CFA. Les bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance à la Première dame pour qui des bénédictions ont été faites au cours de la prière universelle afin que Dieu lui accorde longévité et bonne santé.

L'année dernière, la Première dame avait appelé les uns et les autres à l'Espérance. En souhaitant que les malades recouvrent la santé. Dominique Ouattara s'est rendue dans cette localité, à la tête d'une délégation composée de ministres et d'élus locaux ainsi que d'autorités locales.

CHRISTIAN DALLET  
ENVOYÉ SPÉCIAL

### • Bédié prie pour la paix en Côte d'Ivoire à Daoukro



Le président Bédié a souhaité que la paix soit le lot permanent des Ivoiriens.

Le président du Pdc-Rda, Henri Konan Bédié, a célébré dans la nuit du 24 au 25 décembre, avec les fidèles chrétiens de Daoukro, la naissance du Seigneur Jésus Christ. C'était au cours de la traditionnelle messe du réveillon de Noël à la paroisse Saint Pierre et

Saint Paul de la localité, en présence de son épouse, des élus, cadres et des forces vives de Daoukro. L'occasion a été saisie par le Président Bédié pour adresser un message de paix à tous les Ivoiriens. « Je voudrais souhaiter à mes frères et sœurs, aux citoyens de la Côte d'Ivoire,

joyeuse fête de Noël. Je voudrais souhaiter que la paix soit le lot permanent des Ivoiriens et des Ivoiriennes, ainsi que l'amour et la fraternité», a souligné le président du Pdc-Rda à la fin de la messe, officée par le curé Loukou Alphonsé. Qui, dans son homélie, a dit que Noël est une fête des lumières. « C'est la lumière de la foi qui vient éclairer l'homme », a soutenu le curé. Et de poursuivre : « Pourquoi sommes-nous là cette nuit ? Parce que Dieu vient à l'encontre de l'homme. Aujourd'hui, Dieu se montre, se révèle. Dieu vient comme un nouveau-né. Le père célébrant a signifié que ce qui nous éloigne de Dieu, c'est le péché. « Dieu fait de nous son ego. L'homme a été créé à l'image de Dieu. Malheureusement, l'homme est devenu un loup pour l'homme, car nous voulons vivre sans Dieu », a-t-il indiqué. Loukou Alphonsé a profité de cette opportunité pour encourager tous ceux qui sont désespérés, à persévérer en mettant leur foi et leur confiance en Dieu. Ce réveillon de Noël s'est poursuivi dans divers endroits de distractions à savoir restaurants, maquis, bars etc. ■

EDGAR YÉBOUÉ

### • Aka Aouélé apporte du sourire aux enfants malades des Chu

Moments de partage pleins d'émotions que cette visite qu'a rendue le ministre de la Santé et de l'hygiène publique, Aka Aouélé, aux enfants malades hospitalisés dans les trois Chu d'Abidjan. Le regard vide, partagé entre joie et douleur, les enfants malades et leurs parents ont accueilli le passage surprise du ministre de la Santé et de l'hygiène publique, en cette matinée du 24 décembre, comme celui d'un messie qui a eu la magie de transformer des pleurs en sourire, le temps d'une visite. En témoigne la réaction de K.D, ce parent d'enfant malade hospitalisé au Chu de Cocody : « Je ne trouve pas les mots pour traduire ma gratitude au ministre de la santé qui, par ce geste, qui peut paraître anodin, apporte une partie de la guérison à nos enfants... ». Pour le ministre Aka Aouélé, sa présence aux côtés des enfants malades est un symbole qui cadre avec la tradition selon laquelle, à la veille de la fête



Le sourire de ce petit pensionnaire du service de pédiatrie a remplacé la douleur, le temps du passage du ministre.

de Noël, l'on souhaite une heureuse fête aux enfants. Au-delà de cette symbolique, le ministre indique que son geste traduit l'amour que le gouvernement a pour les enfants de Côte d'Ivoire en général et particulièrement ceux retenus par la maladie dans les hôpitaux. C'est pourquoi il promet que ce geste de solidarité va s'étendre à d'autres structures sanitaires. En sa qualité de premier respon-

sable de la santé des Ivoiriens, le ministre Aka Aouélé invite ses collaborateurs à partager quotidiennement cette bonne humeur avec les malades, de l'accueil jusqu'à leur sortie des établissements hospitaliers, en passant par les soins. Aussi, les a-t-il exhortés à être présents à leurs postes et maintenir l'environnement du travail propre. ■

MARC YÉVOU

# Naissance du Christ Espoir et dignité aux non désirés, aux marginalisés



Son Éminence Jean Pierre cardinal Kutwa

Pour son message de Noël, Son Éminence Jean Pierre Cardinal Kutwa s'est appuyé sur la lettre apostolique du Pape François, Admirabile Signum, sur la signification et la valeur de la crèche. Qui, pour lui, fait partie du processus doux et exigeant de la transmission de la foi. Le prélat a indiqué qu'« En naissant dans la crèche, Dieu lui-même commence la seule véritable révolution qui donne

espoir et dignité aux non désirés, aux marginalisés : la révolution de l'amour, la révolution de la tendresse ». Le cardinal a indiqué que de la crèche, Jésus a proclamé, avec une douce puissance, l'appel à partager avec les plus petits le chemin vers un monde plus humain et plus fraternel, où personne n'est exclu ni marginalisé. « Aujourd'hui, prenons ensemble l'engagement d'être un peu plus attentifs à ceux

que le Seigneur met sur les chemins de nos routes ! Engageons-nous à réduire les distances qui nous séparent les uns des autres ! Refrasons d'être heureux seuls en faisant en sorte que les couleurs joyeuses de Noël entrent également dans les cœurs de tous ceux qui, ici comme ailleurs, aspirent eux aussi à vivre heureux et à être aimés ! Désormais, parce que le Christ a pris chair de notre chair,

ceuvrons pour qu'il y ait un peu de divin dans chacune de nos humanités, et parlant dans chacune de nos rencontres ! », a souligné Son Éminence Jean Pierre Kutwa, pour qui être introduit dans la divinité de Jésus appelle à un nouveau style de vie, un nouveau type de comportement ! Aussi a-t-il indiqué qu'à la suite du Pape François, chacun doit comprendre que « Dieu se fait homme pour ceux qui ressentent le plus, le besoin de son amour et demandent sa proximité. Jésus, « doux et humble de cœur » (Mt 11, 29), est né pauvre, il a mené une vie simple pour nous apprendre à saisir l'essentiel et à en vivre ». Le cardinal Kutwa a encore déclaré que de la crèche, émerge clairement le message que les dévots de Jésus ne peuvent pas se laisser tromper par la richesse et partant de propositions éphémères de bonheur. Car, « le palais d'Hérode est en quelque sorte fermé et sourd à l'annonce de la joie », a-t-il dit, avant d'inviter les fidèles à prendre avec lui « l'engagement d'être un peu plus attentifs à ceux que le Seigneur met sur les chemins de nos routes ; à réduire les distances qui nous séparent les uns des autres » ■

MARIE-ADELE DJIDJE

## Les fidèles de Saint Pierre d'Anoumabo exhortés à bannir la peur



A l'instar des autres églises, les fidèles d'Anoumabo ont célébré la naissance du Christ.

Les chrétiens ont été invités à vaincre leur peur. C'est en substance l'essentiel du message que le père Pierre Claver Sossi a délivré à ses fidèles ce mercredi 25 décembre, qui marque la commémoration de la fête de Noël. En effet, les fidèles de la paroisse Saint Pierre de Marcori-Anoumabo, à l'instar de ceux du monde entier, ont célébré la naissance de Jésus. Dans son homélie, le célébrant du jour a déclaré que l'homme est rempli de peur. Il a peur du noir, de l'avenir, de la mort, en somme, il a peur de tout. Ajoutant que les motifs de la peur sont nombreux. Selon lui, la peur naît du sentiment d'insécurité, des réalités quotidiennes, etc. Poursuivant, l'abbé Sossi a attiré l'attention de son au-

ditore sur le fait que la peur « engendre le repli sur soi. Elle peut même être source de racisme, d'égoïsme et de guerre », souligne-t-il. Relevant que Noël est une grande joie pour tout le peuple. Le Père a indiqué que « la joie de Noël vient dissiper les ténèbres de la nuit ». C'est pour cette raison qu'il a invité ses fidèles à aller au-delà de leur peur en accueillant les dons que Dieu nous donne qui sont la lumière, la joie, le bonheur, le pardon, la justice, etc. Pour lui, le plus beau des cadeaux que Dieu nous fait en Noël, c'est l'enfant-Dieu qui naît, qui nous invite à savoir aimer et à ne pas avoir peur. Car, dira-t-il, seuls l'amour et la charité peuvent nous libérer. ■

MARIE-ANGE AKPA

## 300 enfants de familles défavorisées reçoivent des cadeaux



Les enfants, tout heureux de recevoir leurs cadeaux, étaient entourés des autorités.

Le ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Mffe), Pr Ramata Ly-Bakayoko, a offert, par l'entremise de son directeur de cabinet, Assamoi Mariam, des cadeaux à 300 enfants, lors d'un arbre de Noël, mardi, au centre socio-éducatif de Dimbokro. Cet arbre de Noël avait pour objectif d'apporter de la joie dans le cœur de tous les enfants, particulièrement ceux issus de familles défavorisées, a exprimé Assamoi Mariam, non sans préciser que ce don traduit le dévouement du gouvernement ivoirien à aider les enfants à se construire dans la paix. Elle a, par ailleurs, invité les parents, en général et ceux de Dimbokro, en particulier, à plus de vigilance, surtout en cette période de fête de Noël et du

nouvel an. Relevant la responsabilité des parents dans la protection des enfants contre toutes formes de violence et d'agression, Assamoi Mariam a affirmé que « nos petits trésors » doivent s'épanouir dans la quiétude, quelles que soient leur origine et leur classe sociale. « Ils sont notre avenir et celui de notre pays », a-t-elle fait remarquer. Avant de soutenir que la ministre ne ménagera aucun effort pour assurer un cadre protecteur aux enfants de Côte d'Ivoire. En témoigne, selon elle, l'amélioration des lois sur la protection des enfants dans le pays. De nombreux enfants à travers tout le pays ont reçu des cadeaux et des vivres de la part de leur ministre de tutelle. ■

M-A DJIDJE SERCOM

## Assétou Gon Coulibaly fait irruption, les bras chargés



La marraine a donné beaucoup de joie aux enfants en leur distribuant des présents.

Il y avait près de 3 000 enfants des départements de Katiola, Niakara et Dabakala à faire la fête au centre culturel, grâce à une maman qui a

débarqué dans la capitale du Hambol en compagnie du père Noël. Cette maman n'est autre que Assétou Gon Coulibaly, épouse du Premier mi-

nistre. Parce qu'elle « aime les enfants de Katiola », elle leur a apporté des milliers de cadeaux d'une valeur totale de 25 millions de FCfa. Pour avoir fait ce

geste très apprécié par les enfants, Mme Gon Coulibaly a reçu toute la reconnaissance des autorités de la région. Au nombre desquelles, le maire de la commune, Camara Thomas et la cheville ouvrière de l'événement, la vice-présidente du conseil régional, Koné Aïssatou. Tous deux ont remercié la donatrice pour la joie qu'elle apporte aux enfants en cette période de Noël. La fête, démarrée à 14h et s'est achevée dans l'allégresse aux environs de 18h, grâce à la participation d'artistes musiciens. Notamment le reggaeman Sydney Chafama, la bouillante Jacky de Latokaha et le chanteur du coupé-décaté, Abou Nidal. ■

ALAKAGNI HALA

# Cérémonie de présentation des vœux de nouvel an 2020 Communiqué de la direction générale du protocole d'État

La cérémonie de présentation des Vœux de Nouvel An à Son Excellence Monsieur Alasane OUATTARA, Président de la République, aura lieu le Lundi 06 janvier 2020, de 9 H 00 à 12 H 30, au Palais de la Présidence de la République, selon l'ordre de passage ci-après :

## 7H30-08H30 : Installation des Hautes Personnalités de l'État

- Monsieur le Vice-Président de la République ;
- Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Monsieur le Président du Sénat ;
- Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
- Monsieur le Ministre d'Etat ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de la République ;
- Madame le Directeur de Cabinet du Vice-Président de la République ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ;
- Madame le Secrétaire Général du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Secrétares d'Etat ;
- Monsieur le Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;
- Monsieur le Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro.

## Et des membres du Groupe I

### 09H00 - 09H20 : Présentation des Vœux - GROUPE I

- Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;
- Messieurs les Consuls Honoraires ;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de Côte d'Ivoire au Département Central.

### 09H20 - 09H50 : Présentation des Vœux - GROUPE II

- 09H20 - 09H30 : Installation du groupe II composé comme suit :

- Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de l'As-



- semblée Nationale ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du Sénat ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Constitutionnel ;
- Madame la Présidente de la Cour de Cassation ;
- Monsieur le Président du Conseil d'Etat ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Cour Suprême ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Cour des Comptes ;
- Madame le Procureur Général près la Cour Suprême ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour des Comptes ;
- Mesdames et Messieurs les Premiers Avocats Généraux du Parquet Général près la Cour Suprême ;
- Mesdames et Messieurs les Premiers Avocats Généraux du Parquet Général près la Cour des Comptes ;
- Mesdames et Messieurs les Premiers Présidents des Cours d'Appel d'Abidjan, de Bouaké, de Daloa et de Commerce d'Abidjan ;
- Messieurs les Procureurs Généraux près les Cours d'Appel d'Abidjan, de Bouaké, de Daloa et de Commerce d'Abidjan ;
- Messieurs les Présidents des Tribunaux de Première Instance d'Abidjan et de Yopou-

### 09H50 - 10H20 : Présentation des Vœux - GROUPE III

- 09H50 - 10H00 : Installation du groupe III composé comme suit :

- Mesdames et Messieurs les Préfets de Région ;
- Madame et Messieurs les Présidents des Conseils régionaux ;
- Le Bureau de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire ;
- Messieurs les Maires du District d'Abidjan ;
- Monsieur le Maire de Yamoussoukro ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents ou Secrétaires Généraux des Partis et Groupements politiques.

### 10H20 - 10H50 : Présentation des Vœux - GROUPE IV

- 10H20 - 10H30 : Installation du groupe IV composé comme suit :

- Mesdames et Messieurs les Membres de la Délégation du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de l'Ordre de la Grande Chancellerie ;
- Mesdames et Messieurs les Membres de la Médiation ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de la Commission Electorale Indépendante ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
- Mesdames et Messieurs les Membres de l'Inspection Générale d'Etat.

### 10H50 - 11H20 : Présentation des Vœux - GROUPE V

- 10H50 - 11H00 : Installation du groupe V composé comme suit :

- Monsieur le Président de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines ;
- Madame et Messieurs les Présidents des Universités publiques de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle ;
- Madame la Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de l'Autorité Nationale de la Presse

### 11H20 - 11H55 : Présentation des Vœux - GROUPE VI

- 11H20 - 11H30 : Installation du groupe VI composé comme suit :

### 11H20 - 11H30 : Installation du groupe VI composé comme suit :

- Monsieur le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées ;
- Monsieur le Général de Division, Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale ;
- Monsieur l'Inspecteur Général, Directeur Général de la Police Nationale ;
- Messieurs les Directeurs Généraux des Douanes et des Affaires Maritimes et Portuaires ;
- Madame la Directrice Générale des Forêts et de la Faune ;

## Et leurs Collaborateurs ;

### 10H50 - 11H20 : Présentation des Vœux - GROUPE V

- 10H50 - 11H00 : Installation du groupe V composé comme suit :

- Monsieur le Président de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines ;
- Madame et Messieurs les Présidents des Universités publiques de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle ;
- Madame la Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de l'Autorité Nationale de la Presse
- Messieurs les Présidents des Autorités de Régulation
- Monsieur le Président de la

### Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics ;

- Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Publicité ;
- Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseil d'Administration et Directeurs Généraux des Entreprises Publiques et Parapubliques ;
- Messieurs les Présidents de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME) et les membres de leurs structures.
- Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Ordres et Organisations Professionnels
- Monsieur le Président du Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de la Chambre Nationale des Huissiers ;
- Monsieur le Président de la Chambre Nationale des Commissaires-Priseurs ;
- Monsieur le président de l'Association professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) ;
- Messieurs les Secrétaires Généraux des Centrales Syndicales : UGTCI - DI-

- GNITE - HUMANISME - FE-SACI - UNATRCI ;
- Monsieur le Président de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LDHO) ;
- Monsieur le Président du Mouvement Ivoirien des Droits de l'Homme (MIDH) ;
- Monsieur le Président d'Action pour la Protection des Droits de l'Homme (APDH) ;

### 11H20 - 11H55 : Présentation des Vœux - GROUPE VI

- 11H20 - 11H30 : Installation du groupe VI composé comme suit :

- Monsieur le Vice-Président et trente (30) Membres du Directoire de la Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels ;
- Monsieur le Président et trente (30) membres du Forum National des Conférences Religieuses
- Monsieur le Président et trente (30) membres du Conseil Supérieur des Imams (COSIM).

### 12H00 : Fin de la présentation des vœux de Nouvel An à Monsieur le Président de la République.

- Un Cocktail est offert par le Chef de l'Etat dans les jardins du Palais de la Présidence de la République au terme de chaque passage

### 12H30 : Fin de la cérémonie

- N.B :
  - Les personnalités ci-dessus citées sont priées de se présenter à la cérémonie 30 minutes au plus tard, avant l'heure de passage indiquée dans le présent communiqué.

- Les cartons d'invitation sont à retirer au Ministère des Affaires Etrangères, auprès de la Direction Générale du Protocole d'Etat, du mardi 24 décembre 2019 au vendredi 03 janvier 2020, de 09 heures à 17 heures.

Abidjan,  
le 23 décembre 2019

Le Directeur Général  
du Protocole d'Etat

HYPOLITE K. YEBOUÉ  
Ambassadeur

## Incendies par gaz butane

# Abdourahmane Cissé et Vincent Toh Bi expliquent les réflexes de base aux populations

Le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables et le Préfet d'Abidjan ont entrepris une tournée de sensibilisation dans cinq communes d'Abidjan.

**C**ombien d'hommes, de femmes, d'enfants et même de familles ont perdu leurs biens ou ont été décimés par le feu causé par le gaz butane qu'ils utilisent dans leurs ménages ? A cette question difficile à répondre, le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé et le Préfet d'Abidjan, Vincent Toh Bi tentent de trouver une solution plus efficace. Celle de la sensibilisation des ménages à la technique de circonscription des flammes lorsqu'elles sont face à ce genre de situation. Le 23 décembre, les deux personnalités ont organisé une tournée dans ce sens dans cinq communes d'Abidjan à savoir Port-Bouët, Koumassi, Adjamé, Attécoubé et Yopougon. En compagnie des éléments des Sapeurs-pompiers militaires, ils ont investi les marchés de ces différentes communes pour sensibiliser les commerçants - démonstrations à l'appui - aux premiers réflexes à avoir lorsqu'un feu est causé par le gaz butane dans leurs



Les populations ont effectué massivement le déplacement pour assister à des démonstrations sous le regard du ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables et du Préfet d'Abidjan.

ménages. « *Ce qu'il faut retenir, c'est que lorsque la marmite prend feu, il ne faut pas utiliser de l'eau dans l'intention de l'éteindre. Placez-vous dans le sens contraire du vent selon la position des flammes, approchez-vous de la marmite avec une serviette mouillée, grandement ouvert sur le couvercle dudit récipient et couvrez-le doucement sans le faire tom-*

*ber* », explique le Préfet d'Abidjan après la démonstration des soldats du feu, qui ont été applaudis par les populations sorties nombreuses, à chaque étape de la tournée. De Port-Bouët à Yopougon en passant par Koumassi, Adjamé et Attécoubé, le message était le même. Le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables a fait

comprendre aux populations qu'elles peuvent, à partir de ces techniques, sauver leurs ménages sans appeler les sapeurs-pompiers qui mettront sûrement quelques minutes, selon leur emplacement, avant d'être sur les lieux. Parce qu'« *au cours des trois dernières années, nous avons enregistré plus de 150 incendies causés par le gaz butane* », Abdourah-

mane Cissé a profité de cette occasion pour attirer l'attention des populations sur certaines pratiques qui les exposent. Il les a, entre autres, appelées à éviter les transvasements lorsqu'elles veulent recharger leurs bouteilles de gaz butane parce qu'« *il y a énormément de risques dans ce procédé. Donc rendez-vous dans les stations-service* ». Durant les transvasements, les opérateurs peuvent non seulement recharger moins de quantité de butane que prévue lors de la transaction mais aussi remettre des bouteilles non sécurisées aux clients. Le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables a également déconseillé aux habitants d'emprunter les véhicules de transport qui utilisent le gaz comme énergie en lieu et place du carburant. « *Je demande aux transporteurs de ne pas utiliser le gaz butane. Cela*

*est interdit parce qu'en plus de l'accident qu'ils peuvent avoir, ils risquent de créer des explosions qui peuvent prendre une certaine ampleur et faire des victimes dont eux-mêmes, leurs passagers et les véhicules situés dans leur environnement immédiat* », souligne-t-il. Enfin, Abdourahmane Cissé, en tant que ministre en charge de l'Énergie, a défendu aux habitants de se connecter au réseau électrique via le système anarchique dit « Araignée ». Il leur a fait comprendre qu'avec ce système, ils s'exposent à des dangers mais aussi payent cher le courant. C'est pour vous protéger, protéger vos ménages et vos quartiers que, précise-t-il, « *le gouvernement a lancé le Programme Électricité pour tous qui vous donne la possibilité de vous abonner gratuitement* ». ■

HERVÉ ADOU

## Enseignement privé laïc

# La Feneplaci forme ses éducateurs



Formateurs et apprenants posant pour de nouveaux challenges.

**Q**uatre-vingt-dix-huit éducateurs de lycées et collèges, issus de divers établissements membres de la Fédération nationale des établissements privés laïques de Côte d'Ivoire (Feneplaci), ont bénéficié ce lundi, d'une séance de renforcement de capacités à l'école William Ponty de Yopougon. Initiée

par ladite fédération et financée par le Fonds de développement de la formation professionnelle (Fdfp), cette formation a pour but, selon Aka Jacques Désiré, secrétaire général de la Feneplaci, de doter les éducateurs des lycées et collèges du privé-laïc des rudiments nécessaires pour un meilleur encadrement des élèves. « *Pour*

*une école de qualité, il faut former le personnel, pour qu'il soit à la hauteur. Les éducateurs sont la porte d'entrée de toute école. Ils reçoivent les parents, gèrent le cursus scolaire des élèves, encadrent les enfants. Et comme ils sont recrutés souvent, sur le tas, la Feneplaci a songé à les former, afin de renforcer leurs capacités* », a-t-il indiqué.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'inspecteur général, sous-directeur de la Direction de l'encadrement des établissements privés (Dep), Sidibé Hamed. Tout en saluant cette initiative, il a souligné que les différentes réformes entreprises dans le système éducatif convergent vers la réussite scolaire. « *De 2011 à 2019, au total, 23912 acteurs du système éducatif dont 1200 éducateurs, ont bénéficié d'une formation. Par ailleurs, depuis 2011, la délivrance des autorisations d'enseignement et d'encadrer est précédée d'une formation* », a-t-il poursuivi. La gestion du cursus scolaire, la psychologie des adolescents, l'encadrement des enfants, sont, entre autres, modules sur lesquels porte la formation. Tous les établissements scolaires membres de la Feneplaci bénéficieront de cette formation, à en croire le secrétaire général. « *Ceux qui sont formés aujourd'hui, viennent de la zone de Yopougon* », a-t-il précisé. Pour cette première séance, la formation est assurée par le cabinet « Africonsult » ■

CASIMIR DJEZO

## Droits de l'homme

# Un expert européen interpelle : « La notion perd son sens originel »

**A**ujourd'hui, la raison fondamentale de l'institution des droits de l'homme dans le monde disparaît. Nous assistons à une orientation de cette notion vers des interprétations pour satisfaire des intérêts culturels ou même idéologiques ». Sans être alarmiste, Grégor Puppink, spécialiste des droits de l'Homme et directeur du Centre européen pour le droit et la justice (Edj) se veut pragmatique. Le 19 décembre, lors de la conférence publique sur le thème « *Quels droits de l'homme et pour quel homme ?* » qu'il prononçait, en prélude à la dédicace de son nouvel ouvrage intitulé « *Les droits de l'homme dénaturés* », au Centre international pour le développement du droit (Oidd), à la Riviera, il a édifié plus d'un observateur. Selon lui, lorsque la notion des droits de l'homme a été adoptée, de façon universelle, vers les années 1950, elle était une notion simple et juste qui prônait les droits fondamentaux. Notamment le droit à la vie, à l'éducation, etc. « *Dans les pays occidentaux, nous assistons aujourd'hui à des conflits culturels qui sont at-*

*tribués aux droits de l'homme parce que certains gouvernements veulent imposer des idées nouvelles, notamment les mariages homosexuels, l'avortement, la procréation artificielle, l'adoption, etc.* », dénonce-t-il. Alors que dans leurs sens originels, les droits de l'homme sont les instruments qui permettent à l'enfant d'être épanoui avec son père, sa mère, ses frères et ses sœurs et devenir un adulte accompli. Aujourd'hui, précise Grégor Puppink, cette pratique des gouvernements est cautionnée par les juridictions internationales au point que la Cour européenne préfère juger des affaires banales comme les adoptions d'enfants par des homosexuels et autres, plutôt que de se prononcer sur des affaires portant sur les violations réelles des droits de certaines personnes. C'est donc le lieu, selon lui, pour les Ong et juristes de prendre leurs responsabilités face à cette nouvelle forme des droits de l'homme qui a tendance à faire disparaître les droits classiques « *au point d'amener les pays à changer leurs législations* ». ■

H. ADOU

# Accès à l'eau potable Le taux de couverture nationale a atteint 80% en 2019

Les efforts du gouvernement ont permis au secteur de l'eau d'enregistrer des résultats satisfaisants.



Laurent Tchagba, ministre de l'Hydraulique. (PH: DR)

Grâce aux efforts du gouvernement, notamment la mise en œuvre du programme social « Eau pour tous », le taux de couverture nationale en eau potable qui était de 64% en 2011-2012 est passé aujourd'hui à plus de 80%.

Selon le ministre Tchagba Laurent, en charge du département de l'Hydraulique, ce taux doit atteindre les 95% en 2020.

C'est donc pour évaluer le chemin parcouru après un an d'existence et d'activité que le ministre et ses principaux collaborateurs se sont retrouvés le 20 décembre à l'hôtel Millionnaire de Yamoussoukro. A cette même occasion, ils ont envisagé les correctifs nécessaires et adopté des stratégies idoines visant la mobilisation des ressources financières au cours de l'année 2020, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Programme social du gouvernement.

Au regard du bilan dressé à l'ouverture des travaux, l'on peut affirmer que l'espoir est permis.

En effet, au plan technique, plusieurs projets et activités ont été menées selon Tchagba Laurent, dont les plus saillants restent le projet de réparation, de réhabilitation et de maintenance de 21 000 pompes.

Sur ce total, 8500 pompes doivent être entièrement remplacées.

Pour ce projet en effet, un contrat avec la Sodoci est en cours sur la période 2019-2021, pour un coût global de 17,7 milliards Fcfa.

Au total, ce sont 500 pompes qui sont réparées par mois. Ce qui permettra d'ici fin juin 2020 de rendre toutes les pompes fonctionnelles. Les deux années restantes vont être consacrées à une stratégie de maintenance qui fera

en sorte que les populations rurales auront régulièrement de l'eau potable.

Toujours dans ce même programme social, 34 châteaux d'eau ont été inaugurés dans plusieurs villes et localités semi-urbaines du pays.

A ce jour, 86 projets sont en cours de réalisation et 14 en cours de négociation. Ces projets vont permettre de disposer à terme de 10 stations de traitement d'eau potable pour une capacité totale de 347.860 m3/j, de 1172 km de canalisation posée, tous diamètres confondus et de 33 réservoirs de stockage d'une capacité totale égale à 48.650 m3.

Le ministre Tchagba a également fait un bilan financier, face à ses collaborateurs et à ses partenaires techniques et financiers, au nom de la bonne gouvernance prônée par le Chef de l'État Alassane Ouattara. Ces 86 projets induisent, selon lui, des investissements importants. En ce qui concerne les projets en cours, ils mobilisent au total 581 milliards Fcfa dont 330 pour le district autonome d'Abidjan, 191 milliards Fcfa pour les villes de l'intérieur et 60 milliards pour le milieu rural.

Quant aux projets en cours de négociation, ils nécessitent, à eux seuls, environ 1200 milliards Fcfa.

Selon le ministre de l'Hydraulique, ces projets en négociation traitent les 4 grandes problématiques : l'insuffisance de production des forages dans le socle pour l'approvisionnement en eau potable des grandes villes ; la fourniture des localités de plus de 4000 habitants et des chefs-lieux de sous-préfecture sans système d'eau courante ; l'insuffisance des réseaux de distribution à Abidjan et dans les villes de l'intérieur et enfin, la résolution de l'insuffisance d'infrastructures d'hydrau-

lique et pénibilité de l'accès à l'eau en milieu rural. « Au plan social, ces projets, une fois achevés, auront un impact fort sur nos populations dont

une grande partie souffre du manque d'eau potable », a relevé Tchagba Laurent. Pour le ministre de l'Hydraulique donc, ce séminaire bilan

est l'occasion de mener des réflexions qui permettront d'analyser et d'appréhender tous les défis, à l'effet de faire des recommandations

claires en vue d'atteindre les objectifs fixés par le Président Alassane Ouattara. ■

N'DRI CÉLESTIN

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



Département des Services Généraux et des Achats  
Division des Achats Institutionnels

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE TELEPHONIE MOBILE À LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
REF. : ADB/RFP/CHGS/2019/0246

1. La Banque Africaine de Développement (la "BAD" ou la "Banque") invite, par le présent Avis, les entreprises éligibles à participer à cette Demande de Propositions pour la fourniture de services de fourniture de services téléphonie mobile à la Banque africaine de développement, Réf: ADB/RFP/CHGS/2019/0246.
2. Sont éligibles, les sociétés constituées conformément à la législation d'un pays membre de la Banque, dont la majorité du capital social est détenue par des ressortissants des pays membres de la Banque et ayant leur principal centre d'activités dans l'un de ces pays dont la liste est fournie à l'adresse [www.afdb.org](http://www.afdb.org).
3. Le dossier de Demande de Propositions est téléchargeable sur le site de la Banque à partir du lien suivant : <http://www.afdb.org/en/about-us/corporate-procurement/procurement-notices/current-solicitations/>.
4. Les entreprises intéressées doivent s'enregistrer à l'adresse [tender@afdb.org](mailto:tender@afdb.org), en précisant le titre et la référence de la Demande de Propositions.
5. Tous les dossiers doivent être déposés en cinq exemplaires (1 original + 4 copies) en mains propres ou par courrier à l'adresse ci-dessous indiquée dans le dossier de Demandes de Propositions, au plus tard le 23 janvier 2020 à 12h00, heure locale d'Abidjan, en indiquant la référence de la Demande de Propositions en caractères gras, de façon bien lisible et bien en vue :

Division des Achats Institutionnels  
Département des Services Généraux et des Achats  
Immeuble Siege - 17<sup>ème</sup> étage, Salle 17-S-21  
Avenue Joseph Anoma - Abidjan Plateau  
01 BP 1387 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

DEMANDE DE PROPOSITIONS - NE PAS OUVRIR JUSQU'À LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

Référence : ADB/RFP/CHGS/2019/0246 - DEMANDE DE PROPOSITIONS : FOURNITURE DE SERVICES DE TELEPHONIE MOBILE A LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Date et heure de clôture : 23 janvier 2020, à 12H00, heure d'Abidjan

6. Les entreprises intéressées sont priées de consulter régulièrement le site internet de la Banque pour tout additif au dossier de Demande de Propositions.
  - o Les entreprises qui souhaitent travailler avec la Banque doivent s'inscrire au préalable sur son site Web à l'adresse ci-après : [https://eprocurement.afdb.org/sap/bc/webdynpro/sap/zsup\\_reg\\_submit#](https://eprocurement.afdb.org/sap/bc/webdynpro/sap/zsup_reg_submit#).

# Intégration monétaire

## Des experts font des propositions concrètes

La deuxième journée du forum international organisé par le Groupe Fraternité Matin et le Groupement des éditeurs de presse publique d'Afrique de l'Ouest (Geppao) a été marquée par un panel sur les enjeux monétaires et financiers dans la Zleca.



Les panélistes ont instruit...

Le Forum international initié par le Groupe Fraternité Matin et le Groupement des éditeurs de presse publique d'Afrique de l'Ouest (Geppao) qui a ouvert ses portes le 19 décembre, au Conseil économique, social, environnemental et culturel, au Plateau, a connu une ambiance particulière au deuxième jour. Décideurs publics, chefs d'entreprises, universitaires, étudiants, investisseurs, financiers... Tous étaient mobilisés pour prendre part au panel d'une thématique d'actualité : « La Zleca et les questions monétaires et financières. Quel avenir pour le Franc Cfa ? ».

Cette rencontre a vu la participation de plusieurs panélistes. Entre autres, Pr Tchétché N'Guessan, agrégé des Universités en Sciences

économiques, par ailleurs directeur honoraire du Cires à l'Université Houphouët-Boigny d'Abidjan; Dr Edoh Kossi Amenounvé, Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Abidjan (Brvm); Dr Prao Séraphin, économiste, enseignant-chercheur et Martial Ze Belinga, économiste, enseignant-chercheur. La modération était assurée par Pr Clément Kouakou, économiste, enseignant-chercheur.

A cette occasion, Dr Prao Séraphin est revenu sur les avantages de la monnaie unique. Il est convaincu que la monnaie unique permettra à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) d'en finir avec les problèmes de fluctuation des monnaies nationales. Mieux, elle préservera

le tissu productif de la région contre les dévaluations intempestives. Selon Martial Ze Belinga, pour réussir l'intégration monétaire du continent, les pays africains doivent analyser quatre caractéristiques, avec intérêt.

L'économiste soutient que les monnaies doivent épouser l'idée du panafricanisme, être transformationnelles, alternatives et démocratiques. « Nos monnaies doivent être solidaires, souveraines, c'est-à-dire que les pays africains doivent avoir accès, quand elles le souhaitent, à leurs devises », a-t-il affirmé.

Le panéliste propose que la Banque centrale crée les conditions d'innovation pour que le financement aille vers le secteur privé transformationnel. Puis de poursuivre : « Les monnaies doivent être

alternatives et s'ouvrir à l'innovation monétaire pour les générations à venir », a-t-il renchéri, non sans insister sur le fait que les monnaies

ont une dimension politique. Tout en barrant la route à l'assertion selon laquelle il est difficile pour un pays d'avoir sa monnaie et sa souveraineté nationale, Pr N'Guessan Tchétché, de son côté, a déploré la multiplicité de monnaies nationales qui ne sont pourtant pas convertibles. Conséquence, les pays africains sont obligés d'avoir recours aux monnaies occidentales. Ce qui est aux antipodes du panafricanisme.

Dr Edoh Kossi Amenounvé, lui, a un autre regard sur le sujet. Le Dg de la Brvm a affirmé que l'enjeu principal des marchés financiers, c'est de travailler à améliorer l'épargne et l'investissement dans les économies africaines. « Nous devons travailler à canaliser cette épargne continentale pour mieux l'utiliser au sein du continent. Les États africains doivent créer un système de paiement in-

tégré entre les pays africains », a-t-il proposé. À noter que ce forum international, qui s'inscrit dans le cadre de la commémoration des 55 ans de Fraternité Matin, avait pour thème principal : « Entre replis identitaire et panafricanisme, quelles perspectives pour la Zleca ? ». Pendant les deux jours d'échanges, plusieurs sous-thèmes ont été débattus par les experts. Du panafricanisme historique à la Zone de libre échange continentale africaine : acquis et défis ; la Zleca et les défis du commerce intra-africain : entre tensions sécuritaires et défis logistiques ; la Zleca et les questions monétaires et financières. Quel avenir pour la zone Franc Cfa ? ; le secteur privé africain : quelles synergies pour transformer le potentiel africain en réalités effectives ? ■

ÉMÉLINE P. AMANGOUA



... les participants sur la thématique. (PH: Joséphine Kouadio)

Cabinet N.A CONSULTING  
Syndic pour la liquidation des actifs de la société Anonyme  
COTIVO,  
ANGRE 6<sup>ème</sup> TRANCHE Immeuble YAHA

### APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Le Syndic pour la liquidation des actifs de la société Anonyme COTIVO sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des dossiers de soumission. Ces soumissions sont à déposer au Greffe de la Section de Tribunal d'Agboville dans un délai de 15 jours suivant la parution de la présente offre.

Placée en redressement judiciaire depuis le 15 Mai 2013, la SA COTIVO est actuellement en liquidation, sur décision du jugement n° 236 du 12/11/2014 rendu par la section de Tribunal d'AGBOVILLE.

Le lot (l'actif) à céder est constitué de titres représentant 76% de participation de la société Anonyme COTIVO dans le capital social (3 885 000 000 : Trois milliards huit cent quatre vingt cinq millions) de la **SA Filature et Tissage Gonfreville (FTG) mise en redressement judiciaire**. Cette dernière est spécialisée dans le tissage et la filature du Coton. La SA FTG est située à Bouaké dans le centre de la Côte d'Ivoire et elle dispose d'une superficie totale de 38,7 ha. La société comprend :

- Une usine de filature et de tissage de coton bâtie sur une superficie de 18 ha.
- Des magasins, des bureaux, un club house bâtis sur une superficie 20 ha.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré contre paiement en espèces des frais de participation forfaitaires et non remboursables de 150.000 F CFA au Cabinet du Syndic ou au greffe de la section de Tribunal d'Agboville de 8 heures à 17 heures et ce du lundi au vendredi.

Les offres devront être déposées au Greffe de la section de tribunal d'Agboville au plus tard le 03 janvier 2020 à 12 heures.

**Pour tout renseignement, contacter**  
Cabinet N.A CONSULTING 22 50 07 44/ 09 72 94 13.  
Mail : [infos@cecnacconsulting.com](mailto:infos@cecnacconsulting.com)

Le liquidateur.

# Martial Ze Belinga, économiste et sociologue, au sujet de la disparition annoncée du Franc Cfa

## « Voici les 4 conditions pour que la monnaie profite aux peuples africains »

Co-auteur du livre « Sortir l'Afrique de la servitude monétaire: A qui profite le franc CFA ? », cet intellectuel camerounais, invité au forum de Fraternité Matin, estime qu'une nouvelle génération de monnaies africaines est nécessaire et doit s'arrimer aux grands projets continentaux.

L'actualité économique aujourd'hui en Afrique de l'Ouest, c'est le Franc Cfa. Tout semble s'accélérer avec l'annonce de sa prochaine disparition au profit d'une autre monnaie, l'Eco. Comment ressentez-vous cette nouvelle donne, vous qui avez toujours défendu la nécessité pour l'Afrique de sortir de la servitude monétaire instaurée, selon vous, par le Franc Cfa, au profit de monnaies africaines alternatives et transformatrices ?

L'impulsion de la transformation a été donnée depuis un certain nombre d'années, on peut même dire depuis plusieurs décennies par les Africains. Pas nécessairement ceux qui étaient en charge des questions monétaires, mais ceux qui en ont ressenti le besoin et la nécessité. Et aujourd'hui, les politiques montrent qu'ils ont enregistré tout au moins la forte demande, la forte exigence de la transformation de l'espace monétaire. Nous en sommes à des annonces : l'annonce d'un changement de nom, l'annonce d'une réforme.

Il faut rester prudent et attendre d'en savoir davantage sur les contenus pour se prononcer. Mais, ce qui est acquis, c'est que l'on n'est plus dans une forme de théologie monétaire, on est rentré dans une politique publique au sens plein du terme, c'est-à-dire quelque chose de discutable, d'améliorable, quelque chose qui peut aussi s'arrêter lorsque les résultats sont, en dessous, très en-deçà des attentes. Voilà mon premier sentiment.

A savoir que nous sommes juste à un point d'étape et il faudrait travailler à avoir des contenus qui rendent un peu plus d'espoir aux peuples. Parce que nous vivons quand même sur des arrangements monétaires anciens, qui affichent un certain nombre de résultats macro-économiques qui paraissent intéressants, mais qu'on ne voit pas se traduire dans la vie des peuples, et qu'on voit encore moins se traduire en termes d'indices de développement. C'est donc un nouveau paradigme monétaire qui devrait s'enclencher, peut-être étape par étape. Je pense qu'on ne pourra plus, en tout cas, détourner la face.

Quelle doit être la pro-

chaine étape ? Quel doit être, selon vous, le contenu d'une monnaie africaine qui, a contrario des griefs que vous venez d'énumérer, serve véritablement les intérêts et les besoins essentiels des peuples africains ?

Comme je le disais, pour le moment c'est une annonce, et il faut rester prudent sur le contenu. D'autre part, si on regardait de plus près, il y a un risque que ces annonces ne résolvent pas le problème et laissent au contraire planer des incertitudes et des spéculations déjà lancées il y a plusieurs mois sur une espèce de franc Cfa bis, si on avait les réformes les plus importantes. On sait que beaucoup avaient plaidé pour une réforme du taux de change, pour un taux de change plus flexible permettant aux économies de pouvoir bénéficier également des différents chocs du marché, de les anticiper et de les amortir. La décision prise actuellement peut paraître contradictoire dans la mesure où la Cedeao a décidé d'avoir une monnaie à change flexible. On est dans l'incertitude.

On a une monnaie qui va s'appeler Eco. Or, l'Eco c'est le nom que s'est donné la Cedeao (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, Ndlr). Est-ce qu'il s'agit du même Eco décidé par la Cedeao ? Est-ce un autre Eco ? Est-ce l'Eco décidé de façon souveraine par la Cedeao, et que l'Uemoa décide aussi d'avoir pour nom, non plus le franc Cfa mais l'Eco ? Le processus institutionnel n'étant pas le même, on peut penser que ce n'est pas le même Eco. Donc, on risque de rentrer dans la confusion si les choses ne sont pas clarifiées assez tôt.

Mais, quant au fond, nous pensons que nous avons tous les éléments aujourd'hui pour aller vers une monnaie qui soit panafricaine, transformatrice, alternative et holistique.

Qu'est-ce à dire ?

Je m'explique : nous savons qu'il est difficile de soutenir des changes durablement sur une trajectoire stable au profit des pays, compte tenu de la volatilité des taux de change et du fait qu'on n'a pas de réserves assurées. Et l'une des possibilités d'y parvenir, c'est de mutualiser



une partie de nos réserves. Donc, nos monnaies devront être solidaires, de ce point de vue-là.

Elles devront être souveraines aussi, parce qu'on ne peut plus avoir de monnaie dont les réserves sont bloquées, par exemple, alors que des pays qui ont utilisé leurs réserves de façon très active ont aujourd'hui des fonds souverains, peuvent également assurer des investissements très longs pour leurs peuples. Donc, je crois qu'il faudrait aller vers des monnaies qui aient ces caractéristiques de solidarité et de souveraineté. C'est cela que j'appelle des monnaies panafricaines.

Il faudra probablement aller vers des monnaies relativement stables d'un point de vue macro-économique, mais dont les objectifs sont tournés vers la transformation réelle des économies. Nous n'avons pas aujourd'hui de critères de diversification productive, d'industrialisation dans la gouvernance monétaire. Je pense qu'il sera difficile de passer un cap, de changer véritablement de paradigme si on n'a pas des critères précis permettant d'allouer des ressources à des secteurs productifs sur la durée, à des secteurs d'innovation, d'investissement.

Il faudra également faire preuve d'innovation. Aujourd'hui, on a des monnaies qui sont numériques, on a des monnaies locales correspondant à des besoins locaux. Il faudra utiliser toute

la gamme possible des outils monétaires, des outils d'épargne, allant de la tonnine (qu'on peut dénommer comme on veut) jusqu'aux marchés financiers, en utilisant les différentes alternatives, et non plus seulement les formats classiques que nous connaissons.

**La dernière caractéristique de la monnaie africaine, c'est d'être holistique, disiez-vous...**

La monnaie doit être holistique, c'est-à-dire qu'elle doit prendre en compte la dimension institutionnelle et réglementaire. Là on a des annonces qui sont respectables. Mais il faudra bien évidemment que ces annonces passent par exemple par les parlements ! Pour que ces changements soient actés par les sociétés, par les peuples, par les Etats et les représentants. Il faudra qu'à un moment donné, les sociétés civiles donnent leurs points de vue et disent dans quelle direction elles veulent aller. Il y a des règles à fixer, à établir dans le cadre de ces nouveaux arrangements monétaires. Voilà pour l'aspect réglementaire. Mais, il y a aussi l'aspect culturel. Les monnaies baignent dans un espace culturel, et il faut qu'elles ressemblent aussi à l'identité des peuples. L'Euro renvoie à l'Europe ; l'Eco, je ne sais pas très bien à quoi elle pourrait renvoyer directement dans l'imaginaire des peuples. Il faudrait avoir une attention plus grande sur l'endogenité moné-

taire. Les choses doivent venir aussi de l'intérieur. Quelles sont les pratiques monétaires auxquelles les gens croient ? Comment on nomme les choses pour que les gens soient en confiance ? Parce que aujourd'hui, il y a quand même un rapport de défiance entre ceux qui gèrent le Franc Cfa, qui ont longtemps dit que le Franc Cfa se portait bien et qu'il n'y avait rien à changer, et aujourd'hui une proposition qui dit qu'il faudrait changer, et qui peut devenir assez vite illisible et incompréhensible.

Je pense qu'aller vers ces quatre caractéristiques pourrait nous aider à construire un avenir meilleur d'autant plus que ces nouvelles générations de monnaies devraient être en ligne avec les grands projets en cours du continent, c'est-à-dire l'intégration continentale, une intégration réelle par le commerce, également la libre circulation des populations, entre autres.

**L'Eco remplace le franc Cfa, en Afrique de l'Ouest. Que devient l'Afrique centrale dont plusieurs pays utilisent également le Franc Cfa ?**

Là, c'est une vraie question ! En fait, le cœur du système Franc Cfa qu'est le compte d'opérations dont on dit qu'il doit disparaître, qu'il n'y aura plus de centralisation sans qu'on comprenne exactement comment et où iront les réserves et de quelle façon elles seront gérées, car dire qu'il va disparaître, ne donne pas une destination aux réserves. On n'en sait pas...

**Vous êtes sceptique ?**

J'attends de voir. J'ose espérer que tout le monde est bien intentionné. Mais il faudra bien voir comment sont allouées les réserves. Pour garantir une monnaie, il faut des réserves. Donc il ne sera pas possible de garantir l'Eco dans sa version présentée, s'il n'y a pas de réserves. Et il faudra bien que les réserves soient logées quelque part, et qu'elles soient gérées de façon plus active qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent. Le problème, c'est que le compte d'opérations qui centralise l'ensemble des réserves permet de soutenir la monnaie CFA de tout le monde. S'il y a une partie du compte d'opérations qui n'existe plus, est-ce que ce

n'est que pour l'Afrique de l'Ouest ? A priori oui, mais ce n'est pas tout à fait ce qui a été dit, parce qu'il n'y a pas un compte d'opérations pour l'Afrique centrale, et un compte d'opérations pour l'Afrique de l'Ouest. On ne sait pas très bien ce que cela va donner. En réalité, le fait qu'il y ait un changement en Afrique de l'Ouest entraîne nécessairement un changement en Afrique centrale. Ne serait-ce que parce qu'il est arrivé à plusieurs reprises qu'une des deux zones soit excédentaire et l'autre déficitaire. Et que ce soit en faisant la centralisation qu'on reste à l'équilibre. Qu'advient-il donc dans la situation actuelle ? On ne le sait pas. Forcément, la zone Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, Ndlr) est impactée. Et cela fait partie des questions qui pourraient entraîner des spéculations négatives. Il faut en sortir. Car, si les gens spéculent négativement, en se disant la CEMAC va s'effondrer ou ne pas s'effondrer, cela peut entraîner des fuites de capitaux et des réactions difficiles à contrôler.

Dernier élément : chacun sait que depuis 1998, le Franc Cfa n'est plus convertible en franc français, mais en euro. Et on sait aussi que d'après le règlement du 23 novembre 1998, l'Union européenne a accepté la convertibilité du Franc Cfa en euro et vice-versa. Mais, l'Ue a posé des conditions. Il ne pourrait avoir aucune modification significative dans la gestion du Franc Cfa sans que trois institutions de l'Ue soient informées et soient d'accord. On ne pourrait opérer un changement significatif du franc Cfa sans que la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Conseil européen soient d'accord. Voilà reparties les spéculations ! L'Union européenne a-t-elle donné son aval ? Sinon, a-t-elle été consultée ? Si elle n'a pas été consultée, est-ce que cela veut dire que la réforme annoncée n'est pas significative ? Est-ce que c'est une réforme qui va venir ? Est-ce pour le moment un effet d'annonce ? Ce sont des questions importantes ! On est dans une ère qu'on ne peut pas encore décrypter réellement ■

ENTRETIEN AVEC VALENTIN MBOUGUENG

## COMMUNIQUE DE PRESSE

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
POUR LA BANQUE DE L'HABITAT DE COTE D'IVOIRE

**Abidjan, le 26 Décembre 2019** - La Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire a le plaisir de présenter son nouveau Conseil d'Administration, suite à la recomposition de l'actionnariat de la BANQUE. En effet, après l'annulation de la cession de ses parts, l'Etat redevient l'actionnaire majoritaire de la Banque avec 51,6% du capital de la BHCI.

Le nouveau Conseil d'Administration constitué à l'issue de la réunion du 12 Décembre 2019 qui s'est tenue au siège de la BANQUE, compte 10 membres et se compose comme suit :

- **Administrateurs représentants des actionnaires :**

- ✓ M. Soungalo N. KOULIBALY, *représentant le Président de la République ;*
- ✓ M. Jean-Marc Koffi BROU, *représentant le Premier Ministre, chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;*
- ✓ M. Wotoumo Mélessi FANNY, *représentant le Ministre de l'Economie et des Finances ;*
- ✓ M. Salifou OUEDRAOGO, *représentant le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et Portefeuille de l'Etat ;*
- ✓ M. Michel AMADOTE, *représentant de Demack-SA ;*
- ✓ M. Antoine D. VIDJANAGNI, *représentant de Demack SA ;*
- ✓ Mme Nadège SEKA TOURE, *représentant de NSIA VIE.*

- **Administrateurs indépendants :**

- ✓ M. Serge KOUAMELAN ;
- ✓ M. Anzoumana KONÉ;
- ✓ M. Alberic KACOU.

M. Soungalo N. KOULIBALY a été élu à l'unanimité Président du Conseil d'Administration de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire.

A la fin du Conseil, les Administrateurs par la voix du PCA ont fait une adresse aux agents de la Banque, dans le but de les rassurer et à travers eux les clients, quant à la pérennité de l'exploitation de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire.

Avec la recomposition du Conseil d'Administration, cet organe de la BANQUE est désormais conforme aux exigences de la commission bancaire en matière de gouvernance des établissements de crédit.

Le retour de l'Etat au capital de la BHCI est un signal fort dans le sens de la protection des dépôts des clients.

Les Actionnaires et les Administrateurs ont pris la pleine mesure de l'urgence des actions à mener à l'effet du redressement de la banque. Ils mettront tout en œuvre pour restructurer et rendre durablement viable la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire dont l'importance dans le système bancaire ivoirien est à la mesure des attentes de ses clients.

#### A propos de BHCI

Avec plus de 25 ans de présence sur le marché bancaire ivoirien, la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire se positionne comme spécialiste du financement immobilier. Sa principale mission est de favoriser l'accession à la propriété à l'ensemble de la population ivoirienne.

**Contacts Presse**  
Octavie KOUAKOU  
Directrice Marketing & Communication BHCI  
Tel : +225 20 25 39 39  
communication@bhci.ci



La banque qui a la confiance du client **Exigeant.**

Centre d'appels +225 20 31 90 90 - www.bhci.ci

## Mise en œuvre du projet transport Abidjan La Côte d'Ivoire et le Millennium challenge account signent une convention

Les documents ont été paraphés lors d'une cérémonie qui s'est tenue, le 20 décembre, à la Riviera Bonoumin.



Échange de parapheurs entre le ministre Joseph Séka Séka et Florence Rajan du MCA-CI. (PH: DR)

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka et Florence Rajan, Directeur général du Millennium Challenge Account Côte d'Ivoire (Mca-Ci) ont signé, le 20 décembre, à la salle de conférences dudit ministère, sise à la Riviera Bonoumin, l'accord d'entités de mise en œuvre du projet Abidjan Transport. Lequel s'inscrit dans le cadre du programme compact Côte d'Ivoire, financé par le Millennium Challenge Corporation (Mcc) à hauteur de 524,740 millions de dollars Us soit plus de 300 milliards de FCfa. Cet appui financier va permettre de renforcer 32 Km de routes dans la ville d'Abidjan, notamment le boulevard Vge, le boulevard du port,

le boulevard de la paix et la voie express de Yopougon. Il permettra également le renforcement de la capacité technique et de gestion des organismes gouvernementaux liés au transport routier dans le strict respect des normes environnementales. Pour le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka, les Etats Unis, à travers ce programme, contribuent à la croissance économique durable et inclusive de la Côte d'Ivoire. « Ce partenariat opérationnel dans le cadre de la mise en œuvre du programme compact (projet transport Abidjan), améliorera la mobilité des biens et des personnes », a expliqué le Pr Joseph Séka Séka pour qui cet accord d'entité de mise

en œuvre entre le Mca-Côte d'Ivoire et le ministère de l'Environnement et du Développement durable, engage véritablement la Côte d'Ivoire par le biais du Centre ivoirien antipollution (Ciapol) et de l'Agence nationale de l'environnement (Ande), en raison de leur compétence dans la mise en œuvre du programme compact. Il a alors encouragé ces deux structures à s'y impliquer pleinement en déployant tous leurs efforts afin de contribuer au plein succès de ce projet de développement au bénéfice de tous les habitants de la Côte d'Ivoire. Le ministre Joseph Séka Séka a réaffirmé l'engagement du gouvernement ivoirien et de son département ministériel à œuvrer pour une

croissance inclusive qui intègre les notions de développement durable dans la mise en œuvre de grands projets. Auparavant, Florence Rajan a rappelé que la Côte d'Ivoire a déjà réalisé un cadre de gestion environnementale et

sociale dont l'objectif est de minimiser les risques environnementaux et sociaux liés à l'exécution du projet. Elle s'est dit convaincue que toutes les dispositions idoines seront prises afin que la mise en œuvre du

projet Abidjan Transport soit conforme à la réglementation nationale, mais surtout, réponde aux exigences environnementales et sociales de la Société financière internationale (Sfi). ■  
ÉMÉLINE P. AMANGOUA

## Financement des artisans La Banque populaire s'engage avec le ministère de l'Artisanat



Le ministre de l'Artisanat a reçu chaleureusement son hôte, le directeur général de la Banque Populaire. (PH: DR)

Permettre aux artisans d'avoir accès au financement; c'est le sens de la convention signée le 23 décembre, au Plateau, par le ministre de l'Artisanat, Sidiki Konaté et le Directeur général de la Banque populaire de Côte d'Ivoire, Issa Fadiga. Selon le ministre, à travers cette convention, les deux parties s'engagent à mettre en place un mécanisme innovant, qui permettra de financer les

artisans sur une période de 24 mois. Sidiki Konaté n'a pas caché sa joie et s'est réjoui de cette convention qui s'inscrit dans la politique du gouvernement. « Dans nos attributions, nous avons pour mission d'accompagner les entreprises du secteur de l'artisanat. L'un de nos grands défis est de promouvoir ces entreprises en les aidant à passer du stade informel à l'informel », a-t-il expliqué. Sidiki Konaté a

saisi cette occasion pour annoncer qu'un Fonds de garantie de l'artisanat sera logé dans les livres de l'institution bancaire. Ce Fonds, a-t-il souligné, qui représente une garantie liquide, servira de levier et permettra à la Banque populaire (BP) d'accorder des crédits aux entreprises artisanales. Le ministre Sidiki Konaté a affirmé l'engagement du gouvernement et de son département à œuvrer pour la réussite de ce partenariat avec la BP. Pour sa part, le Directeur général de la Banque populaire, Issa Fadiga, a salué cette convention dont l'objectif est d'apporter des solutions innovantes et pérennes en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail des artisans. Pour lui, ce partenariat vise à créer les conditions de résolution des besoins des artisans. Ces besoins sont de plusieurs composantes : financement, bancarisation, formation, disponibilité de fonds de roulement, etc ■

E P. AMANGOUA



### COMMUNIQUE

La Direction Générale de la SIDAM SA informe l'ensemble de ses assurés qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, toutes ses Agences d'Abidjan et de l'intérieur du pays resteront ouvertes de 07h30 min. à 19h30 min. les :

- Mardi 24 Décembre 2019
- Samedi 28 Décembre 2019
- Mardi 31 Décembre 2019

Et le :

- Mercredi 1er Janvier 2020 de 10h à 15h.

Votre satisfaction, notre priorité

**Vous êtes victimes d'abus, de vol ou d'escroquerie. Vous êtes témoin d'un accident, d'un braquage ou d'un fait divers**

de Fraternité Matin au : 20 30 60 00  
20 37 06 66 / 05 87 12 94 / 07 35 38 65  
Email : marc.yevou@fratmat.info

## Création de la monnaie unique de la Cedeao Ce qui a été dit à Abuja

Les leaders de la sous-région étaient, samedi, en conclave dans la capitale du Nigeria.

Le processus de création de l'Union monétaire en Afrique de l'Ouest, avec en ligne de mire la monnaie unique est très avancé, si l'on s'en tient aux conclusions de la 56e session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao, tenue samedi à Abuja, au Nigeria. Au sommet ordinaire de la Cedeao du 21 décembre, les Chefs d'État ont réaffirmé leur volonté affichée de faire naître la future monnaie unique à partir de 2020. Après l'adoption du nom de cette monnaie, « éco », il y a quelques mois, ils ont pris note des propositions de symbole de ladite monnaie unique et ont adopté « Ec » comme symbole de la monnaie unique de la Cedeao (Cf point 16 du communiqué final qui a sanctionné cette 56e Conférence ordinaire). Outre le symbole de la monnaie unique, les Chefs d'État et de gouvernement ont adopté que la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (Bcao) soit le nom de la structure bancaire



La monnaie unique était l'un des sujets du 56<sup>e</sup> sommet de la Cedeao. (Photo Dr)

qui va émettre cette monnaie. Sur la question du respect des critères de convergence, les dirigeants ouest-africains ont félicité le Comité ministériel pour les « progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Programme de la monnaie unique » et pour « l'amélioration de l'état de convergence macroéco-

nomique en 2019 ». Cependant, la Conférence « exhorte les États membres à poursuivre les efforts visant le respect des critères de convergence ». Ces critères, rappelle-t-on, prennent en compte la maîtrise de l'inflation, des déficits, de la dette, des fluctuations de change et des réserves extérieures. C'est à croire que les acti-

vités de la feuille de route révisée piétinent. C'est pourquoi, les dirigeants ouest-africains ont invité le Comité ministériel « à prendre toutes les dispositions requises en vue de l'accélération de la mise en œuvre de la feuille de route révisée et de la réaffectation, en priorité, des ressources financières du Fonds spécial au finance-

ment des activités indispensables à la création de l'Union monétaire de la Cedeao en 2020. La Conférence instruit le Comité ministériel à lui faire le point lors de sa prochaine session ordinaire », lit-on dans le communiqué final. Le processus de la mise en place de la monnaie unique devra aussi tenir compte des transforma-

tions en cours au niveau de la zone monétaire de l'Umcoa. La Conférence, après avoir entendu l'exposé d'Alassane Ouattara, Président de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement, a pris acte de la réforme de la zone monétaire de l'Umcoa, qui faciliterait son intégration dans la future zone monétaire de la Cedeao. Comme on le voit, la mise en œuvre de la monnaie unique de l'Afrique de l'Ouest n'est pas certes un leurre, mais plusieurs étapes restent à franchir avant l'échéance fixée en juillet 2020. Il s'agit, entre autres, de la détermination du régime de parité de cette monnaie unique l'éco, les adhésions du Ghana et du Nigeria qui ont leurs propres monnaies, le Cedi et le Naira. Et pourtant, cette devise devra unifier les huit systèmes monétaires de la région : celui des pays Umcoa et ceux de leurs sept voisins, dont le Nigeria et le Ghana. ■

GERMAINE BONI

## Réforme du Franc Cfa

### Pr Tchétché N'Guessan, agrégé des universités en sciences économiques : “ C'est une décision historique ”

Le franc Cfa deviendra Eco. L'information a été donnée par le Président Alassane Ouattara dans une déclaration faite à la presse le 21 décembre au Palais présidentiel au Plateau. A la suite de cette annonce, le Professeur Tchétché N'Guessan, agrégé des universités en sciences économiques, directeur honoraire du Cires, a bien voulu se prononcer, hier, sur le sujet. Pour le spécialiste des questions monétaires, cette réforme est historique. « Nous l'attendions depuis très longtemps. C'est en même temps un pari et beaucoup de responsabilité pour le chef d'État et pour les Africains », a-t-il dit. Puis

d'insister : « C'est une décision emblématique qui a été prise. Le fait que les Français n'assistent pas au comité de politique monétaire, c'est vraiment important. Quand ils y assistaient, ils définissaient la politique monétaire avec nous et s'ils n'étaient pas d'accord, ils avaient un droit de veto au sens où les décisions étaient prises de manière consensuelle. Et si un membre n'est pas d'accord, tout est bloqué. Le fait qu'ils se retirent est historique et je pense que c'est aux Africains de prendre leurs responsabilités ». A l'en croire, les Africains vont désormais gérer leurs réserves. Mieux, dira-t-il, ils auront plus de marge de manœuvre sur l'utilisation

des fonds. Avoir sa propre monnaie signifie-t-il une indépendance économique ? Sur cette question, l'économiste s'est voulu clair : « Cela ne traduit pas notre indépendance économique. La monnaie est un instrument et elle dépend de celui qui l'utilise. Si nous avons notre propre monnaie, nous pouvons faire en sorte qu'elle soit un moyen d'indépendance, mais si nous la gérons mal, la monnaie peut être un élément de servitude. Tout dépend de nous-mêmes. Avoir sa propre monnaie ne veut pas dire qu'on a la souveraineté monétaire ». Pr Tchétché N'Guessan a ajouté qu'il existe une parité entre le F Cfa et l'Euro, mais avec la

mise en œuvre de l'Eco, la parité restera la même (665 F). « C'est une bonne décision qu'on garde la parité. On ne peut pas tout changer en même temps », a-t-il affirmé. Concernant le risque d'une deuxième dévaluation, le directeur honoraire du Cires s'est voulu rassurant : « Pour le moment, il n'y a pas de risque de dévaluation, nous avons un taux de croissance de 7% ces huit dernières années. Notre économie est performante ». Avant de souligner que pour sa mise en œuvre, il faut du temps aux Chefs d'État pour travailler sérieusement sur la question. ■



Pr Tchétché N'Guessan salue l'importante décision. (Photo Dr)

ÉMELINE AMANGOUA

## Commission électorale indépendante

### Aimée Zebeyoux, Secrétaire d'État chargée des droits de l'homme : «On ne peut pas demander à l'État de se retirer de l'institution»

Juridiquement, il est impossible à l'État de se retirer de l'institution en charge de l'organisation des élections, soutient la secrétaire d'État en charge des droits de l'homme.

Aux partis politiques de l'opposition qui demandent une recomposition de la Cei, la Secrétaire d'État en charge des droits de l'homme soutient qu'on ne peut demander à l'État de se retirer de l'institution, a-t-elle déclaré, au cours d'une rencontre d'échanges, au siège annexe du Rhdp, à Cocody, à la rue Lepic.

« Le Président représente la nation. La Cei ne peut pas se substituer à l'État, garant de l'intérêt national », a-t-elle expliqué, au cours de cette rencontre qui a porté sur le thème « la Cour des droits de l'homme et des peuples et son ordonnance du 28 novembre 2019 relative à l'affaire de la recomposition de la Cei ». Elle a ajouté que,



c'est pour se conformer à certaines normes internationales, en matière de bonne gouvernance, que l'État a

concedé une parcelle de son pouvoir à la Cei. Au terme de la rencontre, la secrétaire d'État a affirmé que

ce n'est pas à la Cei qu'on gagne les élections. « La Cei n'est qu'un organe technique. Les partis politiques doivent bien former leurs militants. La formation des membres des bureaux de vote est très importante. Toutes les formations politiques doivent bien les former. Le code électoral doit être parfaitement maîtrisé. Ainsi que la constitution », a-t-elle exhorté. Elle a, en outre, affirmé que le secrétariat d'État qu'elle dirige est prêt à donner les formations qu'il faut pour permettre à tous les partis politiques d'avoir une parfaite maîtrise des rouages de l'organisation des élections. Plusieurs autres intervenants se sont aussi prononcés sur le thème, en invitant les militants à mieux s'informer, pour servir de relais au parti ■

MARCEL APPENA

## Cei

### Les présidents sous-préfectoraux de la Cei d'Alépé installés

La Commission électorale indépendante (Cei) vient de mettre son calendrier à jour au niveau du département d'Alépé. Djama Béchein Benjamin et Allo Assué Thierry, respectivement présidents des sous-préfectures de Danguira et Oghlwapo, ont été élus et installés le 22 décembre au groupe scolaire Alépé 1 et 2 par Silué Sériba, président régional de la Cei. Ils sont tous deux du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp). Ils ont reçu leur feuille de route. Au cours de cette séance de travail, la dénomination

de certains lieux de vote a subi un changement. Ainsi, au lieu des places publiques qui ont servi de lieu de vote lors des précédentes élections, ce sont des écoles primaires publiques qui seront utilisées pour les futures échéances électorales. Le 18 décembre, c'était l'élection et l'installation du président départemental, Hélé Brou Paul et de celui de la sous-préfecture d'Alépé Silué Simon Pierre par Salimata Porquet, 3e vice-présidente de la Cei chargée des régions de La Mé, Agnéby-Tiassa et du Sud-Comoé ■

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

chefs de mission de Côte d'Ivoire à Genève, Vienne, Addis-Abeba, des ambassadeurs et directeurs ainsi que du personnel de la mission diplomatique de Côte d'Ivoire à l'Onu.

Dans son mot de bienvenue, le représentant permanent a exprimé, au nom de son collègue de Washington, DC et en son nom propre, leur profonde gratitude au ministre des Affaires étrangères pour l'initiative heureuse qu'il a prise de proposer la décoration dans l'Ordre du mérite ivoirien de ces 11 agents qui ont consacré au moins 15 années de leur vie au service de la Côte d'Ivoire. Il a, en outre, salué leur professionnalisme et leur loyauté à la Côte d'Ivoire et les a exhortés à faire mieux, afin que leur exemple soit source d'inspiration pour tous leurs jeunes collègues.

Deux agents ont été élevés au rang d'officier et neuf autres ont été faits chevaliers dans l'Ordre du mérite ivoirien.

S'adressant aux heureux récipiendaires, le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, a, au nom du Président de la République, Alassane Ouattara, traduit la reconnaissance de l'État, mais également exprimé sa fierté de décorer ces agents de l'ombre souvent oubliés. « Nous sommes réunis, aujourd'hui, pour célébrer le sens du devoir bien accompli, la

conscience professionnelle, le travail avec abnégation de ces collaborateurs qui, par leurs actions quotidiennes, ont apporté leur pierre au rayonnement de la diplomatie ivoirienne et à l'édification d'une Côte d'Ivoire forte et prospère », dira, en substance, le chef de la diplomatie au nom de l'État ivoirien.

Une reconnaissance appréciée et perçue comme un engagement à garder le cap de l'excellence et du travail bien fait pour l'ensemble des récipiendaires. « Je puis vous assurer que cette distinction dans l'Ordre du mérite ivoirien constitue pour nous un immense honneur et aussi un encouragement à poursuivre notre engagement au service du développement de la Côte d'Ivoire », s'est engagée Mme Aka Boah Homa Bilé Adélaïde au nom des médaillés.

La cérémonie de décoration a été suivie du cocktail de fin de mandat de la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité. A cette occasion, le ministre Marcel Amon-Tanoh a exprimé aux représentants des pays membres des Nations unies conviés à cette cérémonie sa gratitude pour leur soutien au succès de cette mandature 2018-2019 ■

SERVICE COM AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE AUX ÉTATS-UNIS.

## Distinction

### 11 agents en poste dans les missions diplomatiques ivoiriennes aux États-Unis décorés

Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, a procédé, le mardi 17 décembre, à New York, en marge des activités de fin de mandat de la Côte d'Ivoire en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, à la décoration de onze agents relevant du concours auxiliaire en poste dans les représentations diplomatiques ivoiriennes à Washington, DC et à New York et totalisant au moins 15 ans de service.

La cérémonie a eu lieu au Millennium Hilton one Un plaza au cœur de Manhattan, à New York City, aux États-Unis, en présence de SEM. Léon Kacou Adom, représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Nations unies; de la chargée d'affaires, Esther Akalé,



Les récipiendaires et le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, ont posé pour la postérité. (PH: DR)

représentant Mamadou Haïdara, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République

de Côte d'Ivoire près les États-Unis, absent du territoire américain et d'éminentes personnalités

de la diplomatie ivoirienne dont le secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, les

## Visite officielle du Président français en Côte d'Ivoire Ce qu'il faut retenir

Le Président de la République Alassane Ouattara a reçu, du vendredi 20 au dimanche 22 décembre, son homologue français Emmanuel Macron.

Les lampions se sont éteints sur la visite mémorable du Président de la République française, Emmanuel Macron. Il a visité Abidjan et s'est rendu à Bouaké où, avec le Chef de l'État, il a posé la première pierre du grand marché de la capitale de Gbéké. Avant cet acte, ils ont salué la mémoire des soldats français tués en novembre 2004, lors de l'opération dignité ordonnée par Laurent Gbagbo pour déloger les rebelles qui avaient pris pied dans la ville de Bouaké.

A l'heure du bilan, que peut-on retenir de ces 72 heures de visite? Sur le plan de la coopération bilatérale, la Côte d'Ivoire et la France viennent de pousser encore plus loin leur coopération avec la signature de nombreux accords. Certains ont été signés, samedi, en présence des deux Chefs d'État, à la salle des pas perdus, au Palais présidentiel. Il y a eu la signature d'un accord qui renforcera la coopération entre les forces armées de France et celles de Côte d'Ivoire. Il porte sur les installations mises à la disposition des forces françaises stationnées ou en transit sur le territoire de la République de Côte d'Ivoire. Il prend en compte, comme mention-



Les Présidents Ouattara et Macron en phase. (PHS: PORO DAGNOGO)

né dans la matrice, les emprises concédées aux forces françaises en Côte d'Ivoire, le camp de Port-Bouët et le détachement d'intervention lagunaire. Tout cela permettra d'huiler la machine dans la guerre asymétrique déclenchée par les terroristes qui veulent prendre pied dans la zone des trois fron-

tières (Burkina Faso, Mali et Niger). La visite du Président français a donc permis de renforcer la coopération militaire, notamment avec la construction de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme. Cette institution permettra aux militaires de toutes nationalités de se mettre à niveau relativement

aux techniques de combat, dans la guerre imposée par les djihadistes.

Il y a également eu la signature d'un avenant au projet du Métro d'Abidjan. Il permettra d'accélérer les travaux de construction de l'ouvrage qui va révolutionner le transport en Côte d'Ivoire. Il y a eu aussi la signature d'un

accord dans le domaine de la santé. Dans ce secteur, le Président Macron a relevé que la Côte d'Ivoire fait partie des pays prioritaires du Fonds mondial de la santé dans la lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme. Mais ce qu'il faut retenir par-dessus de tout, c'est la nouvelle page que veut ouvrir le Président français dans ses relations avec les pays africains. C'est pourquoi il s'est engagé, a-t-il dit, dans la création de l'Eco qui va sonner la disparition du Franc Cfa rattaché, qu'on le veuille ou non, au passé colonial. "La question du Franc Cfa cristallise de nombreux débats et critiques sur le rôle supposé de la France

en Afrique. Et c'est la jeunesse africaine qui la pose. On reproche à la France, en quelque sorte, de continuer une relation économique et monétaire post-coloniale. Je n'appartiens pas à une génération qui a connu le colonialisme. Beaucoup de jeunes qui nous le reprochent ne l'ont pas connu non plus. Donc rompons les amarres et ayons le courage d'avancer, de regarder et de bâtir ensemble un partenariat décomplexé. La France n'a rien à cacher, n'a aucun privilège à avoir", a fait savoir le Président Macron. Le discours d'Abidjan inaugure, comme nous l'avons susmentionné, une ère nouvelle dans la coopération entre les pays africains et la France. Français et Africains, dans cette relation, ont été appelés à se débarrasser de leurs oripeaux. On ne peut, en effet, aller dans ce nouveau mariage en haillons, avec des vêtements qui datent de Mathusalem. Si les Français doivent déposer l'esprit condescendant du maître, les Africains doivent éviter l'attitude de la tribu assiégée et des personnes qui cherchent toujours à se défausser sur autrui. Nos problèmes ne viennent pas forcément des autres. Surtout pas d'un partenaire prêt à tout, même au péril de la vie de ses soldats, pour secourir de nombreux pays africains. Abidjan ouvre ainsi la page d'une relation empreinte de sincérité, de vérité, d'égalité et de plus de solidarité pour faire face aux différents défis sur la voie du développement ■

ÉTIENNE ABOUA



Les chefs traditionnels étaient présents à l'arrivée d'Emmanuel Macron.



De nouveaux accords lient la Côte d'Ivoire et la France.

# Cérémonie de présentation des vœux de nouvel an 2020 Communiqué de la direction générale du protocole d'État

La cérémonie de présentation des Vœux de Nouvel An à Son Excellence Monsieur Alasane OUATTARA, Président de la République, aura lieu le Lundi 06 janvier 2020, de 9 H 00 à 12 H 30, au Palais de la Présidence de la République, selon l'ordre de passage ci-après :

## 7H30-08H30 : Installation des Hautes Personnalités de l'État

- Monsieur le Vice-Président de la République ;
- Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Monsieur le Président du Sénat ;
- Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
- Monsieur le Ministre d'Etat ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de la République ;
- Madame le Directeur de Cabinet du Vice-Président de la République ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ;
- Madame le Secrétaire Général du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Secrétares d'Etat ;
- Monsieur le Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;
- Monsieur le Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro.

## Et des membres du Groupe I

### 09H00 - 09H20 : Présentation des Vœux - GROUPE I

- Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;
- Messieurs les Consuls Honoraires ;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de Côte d'Ivoire au Département Central.

### 09H20 - 09H50 : Présentation des Vœux - GROUPE II

- 09H20 - 09H30 : Installation du groupe II composé comme suit :

- Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de l'As-



- semblée Nationale ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du Sénat ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Constitutionnel ;
- Madame la Présidente de la Cour de Cassation ;
- Monsieur le Président du Conseil d'Etat ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Cour Suprême ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Cour des Comptes ;
- Madame le Procureur Général près la Cour Suprême ;
- Monsieur le Procureur Général près la Cour des Comptes ;
- Mesdames et Messieurs les Premiers Avocats Généraux du Parquet Général près la Cour Suprême ;
- Mesdames et Messieurs les Premiers Avocats Généraux du Parquet Général près la Cour des Comptes ;
- Mesdames et Messieurs les Premiers Présidents des Cours d'Appel d'Abidjan, de Bouaké, de Daloa et de Commerce d'Abidjan ;
- Messieurs les Procureurs Généraux près les Cours d'Appel d'Abidjan, de Bouaké, de Daloa et de Commerce d'Abidjan ;
- Messieurs les Présidents des Tribunaux de Première Instance d'Abidjan et de Yopou-

- gon ;
- Mesdames et Messieurs les Membres de la Délégation du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de l'Ordre de la Grande Chancellerie ;
- Mesdames et Messieurs les Membres de la Médiation ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de la Commission Electorale Indépendante ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
- Mesdames et Messieurs les Membres de l'Inspection Générale d'Etat.

### 09H50 - 10H20 : Présentation des Vœux - GROUPE III

- 09H50 - 10H00 : Installation du groupe III composé comme suit :

- Mesdames et Messieurs les Préfets de Région ;
- Madame et Messieurs les Présidents des Conseils régionaux ;
- Le Bureau de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire ;
- Messieurs les Maires du District d'Abidjan ;
- Monsieur le Maire de Yamoussoukro ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents ou Secrétaires Généraux des Partis et Groupements politiques.

### 10H20 - 10H50 : Présentation des Vœux - GROUPE IV

### -10H20 - 10H30 : Installation du groupe IV composé comme suit :

- Monsieur le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées ;
- Monsieur le Général de Division, Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale ;
- Monsieur l'Inspecteur Général, Directeur Général de la Police Nationale ;
- Messieurs les Directeurs Généraux des Douanes et des Affaires Maritimes et Portuaires ;
- Madame la Directrice Générale des Forêts et de la Faune ;

### Et leurs Collaborateurs ;

### 10H50 - 11H20 : Présentation des Vœux - GROUPE V

- 10H50 - 11H00 : Installation du groupe V composé comme suit :

- Monsieur le Président de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines ;
- Madame et Messieurs les Présidents des Universités publiques de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle ;
- Madame la Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de l'Autorité Nationale de la Presse
- Messieurs les Présidents des Autorités de Régulation
- Monsieur le Président de la

- Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics ;
- Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Publicité ;
- Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseil d'Administration et Directeurs Généraux des Entreprises Publiques et Parapubliques ;
- Messieurs les Présidents de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME) et les membres de leurs structures.
- Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Ordres et Organisations Professionnels
- Monsieur le Président du Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de la Chambre Nationale des Huissiers ;
- Monsieur le Président de la Chambre Nationale des Commissaires-Priseurs ;
- Monsieur le président de l'Association professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur le Président de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) ;
- Messieurs les Secrétaires Généraux des Centrales Syndicales : UGTCI - DI-

- GNITE - HUMANISME - FE-SACI - UNATRCI ;
- Monsieur le Président de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LDHO) ;
- Monsieur le Président du Mouvement Ivoirien des Droits de l'Homme (MIDH) ;
- Monsieur le Président d'Action pour la Protection des Droits de l'Homme (APDH) ;

### 11H20 - 11H55 : Présentation des Vœux - GROUPE VI

- 11H20 - 11H30 : Installation du groupe VI composé comme suit :

- Monsieur le Vice-Président et trente (30) Membres du Directoire de la Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels ;
- Monsieur le Président et trente (30) membres du Forum National des Confessions Religieuses
- Monsieur le Président et trente (30) membres du Conseil Supérieur des Imams (COSIM).

### 12H00 : Fin de la présentation des vœux de Nouvel An à Monsieur le Président de la République.

- Un Cocktail est offert par le Chef de l'Etat dans les jardins du Palais de la Présidence de la République au terme de chaque passage

### 12H30 : Fin de la cérémonie

- N.B :
- Les personnalités ci-dessus citées sont priées de se présenter à la cérémonie 30 minutes au plus tard, avant l'heure de passage indiquée dans le présent communiqué.

- Les cartons d'invitation sont à retirer au Ministère des Affaires Etrangères, auprès de la Direction Générale du Protocole d'Etat, du mardi 24 décembre 2019 au vendredi 03 janvier 2020, de 09 heures à 17 heures.

Abidjan,  
le 23 décembre 2019

Le Directeur Général  
du Protocole d'Etat

HYPOLITE K. YEOBOU  
Ambassadeur

Atterrissage de l'avion de Soro à Accra

# L'aviation civile ivoirienne fait des précisions

Les autorités ivoiriennes n'ont rien à voir avec l'atterrissage de l'avion de l'ancien président de l'Assemblée nationale au Ghana, précise l'aviation civile ivoirienne.

Aucune autorité n'a empêché l'ancien président de l'Assemblée nationale d'atterrir à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Port-Bouët. C'est tout le sens de la précision faite par l'Autorité nationale de l'aviation civile de Côte d'Ivoire (Anac), hier, dans un communiqué officiel.

« M. Guillaume Soro a, de son propre chef, par l'intermédiaire de M. Amer Mouja, représentant l'Agence Trip Services, demandé que l'avion le transportant qui survolait le Burkina Faso, soit détourné vers Accra », bien que « les autorités ivoiriennes lui aient confirmé l'autorisation de se poser à Abidjan », indique le communiqué de l'Anac.

« Malgré ces assurances, M. Guillaume Kigbafori Soro a détourné le vol sur l'aéroport d'Accra où il s'est posé à 14h16 mn », lit-on dans le



communiqué. Qui ajoute que « les autorités ivoiriennes n'ont, en aucun cas, empêché l'atterrissage de vol à Abidjan ».

Par ailleurs, une autre note de la Présidence de la République, en date du 20 décembre 2019, signée par délégation par le colonel Diarassouba, chef d'état-major particulier du Président Alassane Ouattara, indique qu'une

autorisation de survol du territoire ivoirien et d'atterrissage à l'aéroport de Port-Bouët a été accordée à Guillaume Soro, sous le N° 1695 /PR/EMP/SAM.

Cette autorisation lui avait été accordée à la suite de la demande faite le 20 décembre 2019, par la compagnie MS Aviation GmbH qui devait transporter, hier, Soro Guil-

laume de Paris à Abidjan. L'ancien président de l'Assemblée nationale est hors de la Côte d'Ivoire depuis au moins six mois. Après ce long séjour en Europe, sa date de retour, initialement prévue pour le 22 décembre, a été décalée d'un jour, c'est-à-dire, hier 23 décembre ■

MARCEL APPENA

## Lutte contre la prolifération des armes 317 armes et 150 grenades collectées en 2019



La Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ComNat-Alpc) a fait le bilan de son exercice 2019 le 19 décembre à la Résidence Niablé, à Angré 8e Tranche. Il ressort de cette rencontre, qui a enregistré la présence de plusieurs partenaires techniques et financiers, que cette année la commission a réussi à collecter 317 armes et 150 grenades. Au dire de Léon Djokouéhi, secrétaire exécutif de l'organe, représentant le président Kouadio Yao, en plus de ces objets, ce sont 33 900 munitions, 5 roquettes, 990 armes obsolètes et/ou non utilisables qui ont été détruites. « 748 déposants volontaires ont bénéficié de mesures incitatives, soixante agents des forces de sécurité et de défense ont vu leur capacités renforcées en gestion sûre et sécurisée des armes et munitions », a-t-il soutenu.

Avant de féliciter les partenaires techniques et financiers pour leur soutien constant et aussi l'ensemble du personnel de la ComNat-Alpc pour le travail abattu pour avoir ce résultat. Toutefois, il appelle à la consolidation et à l'amplification des acquis pour donner plus de visibilité aux actions de l'organe. Pour l'année à venir et au regard des menaces sécuritaires qui frappent aux portes du pays, vu les attaques terroristes enregistrées dans les pays voisins, le secrétaire exécutif et son équipe entendent poursuivre ce combat, avec l'appui des partenaires. Ils entendent donc mobiliser les ressources additionnelles pour continuer les activités de désarmement communautaire, de renforcement de la sécurité des stocks d'armes et munitions et la réhabilitation d'armureries. « Nous devons prioriser l'amélioration des systèmes de gestion de base de don-

nées sur les armes ainsi que l'installation de nouvelles commissions déconcentrées. Sans oublier le renforcement des actions au niveau des frontières », projette-t-il.

Léon Djokouéhi n'a pas manqué de rappeler à ses partenaires que la route qui mène à la recherche de la sécurité est « sans issue », donc la mobilisation perpétuelle de moyens conséquents à cet effet est toujours nécessaire. C'est pourquoi, il se réjouit de la présence d'un nouveau partenaire, en l'occurrence l'Ong suisse Coginta, porteuse d'un projet financé par l'Union européenne pour le compte de la Côte d'Ivoire. Ce projet qu'elle exécutera en collaboration avec la ComNat-Alpc sera destiné, prése-t-il, au renforcement de la sécurité des communautés en vue de prévenir les violences électorales de 2020 ■

HERVÉ ADOU

### Communiqué du Procureur de la République

Ce lundi 23 décembre 2019, la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) a informé le Procureur de la République que Monsieur SORO Kigbafori Guillaume, Député à l'Assemblée nationale et ex-Président de ladite Institution, se trouvant à l'extérieur du pays depuis plusieurs mois, projetait d'attenter à l'autorité de l'Etat et à l'intégrité du territoire national.

Les éléments en possession des Services de Renseignement, dont un enregistrement sonore, établissant clairement que le projet devait être mis en œuvre incessamment, le Procureur de la République a ordonné l'interpellation et l'arrestation des mis en cause.

Par ailleurs, le Procureur de la République informe que le vendredi 20 décembre 2019, il a été saisi d'une plainte par l'Agent Judiciaire du Trésor contre Messieurs CISSE Mory, KONE KAMARATÉ Souleymane, N'GUÉSSAN N. René et la société civile immobilière EBUR

(SCI EBUR), pour présomptions graves de détournement de deniers publics et de blanchiment de capitaux portant sur la somme d'un milliard cinq cents millions (1.500.000.000) de francs CFA.

Au regard de ce qui précède, une information judiciaire a été immédiatement ouverte contre :

- Monsieur SORO Kigbafori Guillaume, pour présomptions graves de tentative d'atteinte contre l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire national, de recel de détournement de deniers publics et de blanchiment de capitaux ;
- Tous autres, pour présomptions graves de tentative d'atteinte contre l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire national ;
- Messieurs CISSE Mory, KONE KAMARATÉ Souleymane, N'GUÉSSAN N. René et la société civile immobilière EBUR

(SCI EBUR), pour présomptions graves de détournement de deniers publics et de blanchiment de capitaux portant sur la somme d'un milliard cinq cents millions (1.500.000.000) de francs CFA.

Ces faits sont prévus et punis par les articles 28, 32, 162, 190 du Code Pénal ; les articles 33, 34, 60, 63 et 65 de l'ordonnance n°2013-660 du 20 septembre 2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées ; les articles 7, 99, 113, 117 et 118 de la loi n° 2016-992 du 14 novembre 2016 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Un mandat d'arrêt international a été requis contre Monsieur SORO Kigbafori Guillaume et des mandats de dépôt ont été requis contre les autres mis en cause.

Fait à Abidjan, le 23 décembre 2019

Le Procureur de la République

Préparatifs de Noël

# “ Beaucoup d’embouteillages, peu d’achats ”

À quelques heures de la fête de Noël, l’enthousiasme suscité par cette célébration l’année précédente est bien loin de celle de 2019, constatent des commerçants.



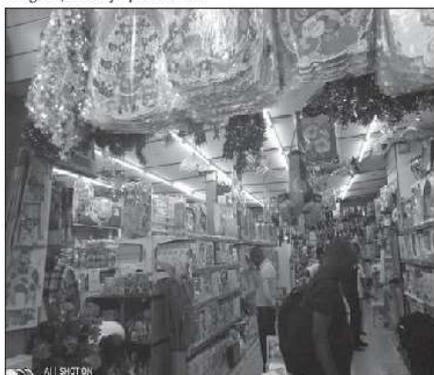
Les commerçants prêts à offrir diverses marchandises...

Cette année, c’est un peu lent au niveau de nos chiffres d’affaires, contrairement à l’année 2018. Il y a trop d’embouteillages, tout le monde est certes sorti, mais au niveau des magasins, ça ne marche pas comme on le souhaite ! » Ce constat est de Zerbo, un vendeur de jouets aux Il-Plateaux Vallons. À l’en croire, cette réalité est vécue par la plupart des commerçants qui ont du mal à tirer leur épingle du jeu en cette période festive. « Ça marche, mais pas comme avant. Il faut dire que ces trois dernières années (2017, 2018, 2019) c’est pratiquement le même schéma qui revient ! Nos chiffres d’affaires sont en baisse progressive de 30% ; 40% voir 50 %, pour certains vendeurs », renchérit Malta, le responsable d’un magasin de prêt-à-porter aux Il-Plateaux Vallons. Mais il se dit optimiste et patient. « Tous les jours de 8h30 à 17h30, le magasin est ouvert. Pour le mois de décembre, nous ouvrons tous les dimanches également », ajoute-t-il. Une occasion que semblent apprécier les clients qui veulent faire plaisir à leurs enfants en cette fin d’année. « Je suis venu acheter des vêtements pour mes deux enfants. Ils ne sont pas trop chers, ici. Et les vêtements sont de bonne qualité », témoigne Kouakou Modeste, un enseignant à Abidjan. La morosité de la fête de Noël est aussi constatée au niveau de la commune d’Adjamé. Id, des commerçants ambulants de robes en tissu tricot se disent peu satisfaits de l’affluence. « Des robes que j’aurai pu vendre à 6000 Cfa, j’ai du mal à les écoul

à moitié prix. À ce rythme, je ne vais pas m’en sortir », s’attriste le vendeur Souley. Contrairement à ce tableau pessimiste, un autre type de commerçants semblent plus à l’aise en cette période de préparatifs des fêtes de fin d’année. « J’ai refusé des clientes ! J’ai certes besoin d’argent, mais je prête ho-

norer mes rendez-vous », confesse un couturier de la commune d’Adjamé. Comme lui, la plupart des couturiers de ladite commune reconnaissent être submergés par la clientèle. De même, des parents avouent que célébrer Noël et offrir des présents aux enfants est une tradition à laquelle ils ne sauraient se soustraire. C’est l’avis de Kouakou Assetou, réceptionniste à la Pisam. « Pour mes petits-enfants, je souhaiterais prendre des jouets qui font du bruit. Des robots, des poupées barbies... C’est important d’offrir des cadeaux aux enfants qui s’attendent à cela. Sur-tout, quand c’est la fête de Noël », soutient-elle. Une idée soutenue par Dr Assi, informaticien : « Pour les fêtes de fin d’année, c’est l’occasion de se souvenir du Seigneur et de faire aussi plaisir aux enfants » ■

ISABELLE SOMIAN



... notamment, des jouets pour enfants attendent désespérément les parents. (PHOTOS : ISABELLE SOMIAN)

AVIS D’ENQUÊTE DE COMMOO ET INCOMMOO

Le Maire de Commune de Priko a l’honneur de porter à la connaissance du public qu’une enquête de commoo et incomoo d’une durée de trente (30) jours allant du 09 décembre 2019 au 10 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux des Services Techniques de la Mairie de Priko au sujet d’une demande de lotissement d’une parcelle du domaine urbain d’une superficie de 10 ha 28 a 11 ca sise l’axe Priko – Bahérémy côté droit, appartenant à Monsieur MAMADOU TRAORE SEGBE.

Monsieur N’GUESSAN Kanga Ferdinand, Chef des Services Techniques de la Mairie de Priko, nommé commissaire-Enquêteur par Décision N° 2019-04/CP/SG/ST du 06 Décembre 2019 de Monsieur le Maire de la commune, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les observations, réclamations et oppositions qui pourraient être faites, tous les jours ouvrables et les heures réglementaires au bureau du Chef des Services Techniques de la Mairie de Priko où un registre est ouvert à cet effet.

Priko, le 06 Décembre 2019

Le Maire

Propos de...

Zézé Cynthia, vendeuse dans les rayons pour enfants :



« Ce n’est pas comme l’année dernière »

Les articles sortent progressivement. Les clients viennent selon leur programme. Dans les rayons des enfants, les choses tournent. Parce que les parents veulent certainement faire plaisir à leurs enfants. Ce sont des vêtements de qualité et tendance, on espère enregistrer encore plus de clients.

Dosso Audrey, ingénieur : « Quand on entend 2020, on est un peu inquiet ! »

Je suis venue dans ce magasin parce que les articles sont de bonne qualité, les prix sont abordables. On a plusieurs choix, de sorte à être embarrassée dans la sélection des vêtements. On est un peu inquiet quand



On est à la recherche de jouets pour les enfants. On regarde pour voir si cela correspond à notre poche. Après, on fera le choix. La particularité de ce magasin est que souvent, il y a des réductions. Je fais les achats pour quatre enfants. J’ai ma fille qui souhaiterait avoir un kit de docteur. J’ai trouvé le jouet.

Irigaré Edith, commerciale au RDV :



« On les oriente vers les jouets »

Notre rôle, c’est de guider les clients dans le choix des jouets de leurs enfants. Ainsi, en fonction de l’âge de leur progéniture, nous les guidons vers des jouets appropriés, bons et durables. Les gens ne sont pas encore trop mobilisés, ils ont un peu peur. Mais ils viennent quand même ■

I. SOMIAN

RECRUTEMENT POUR SUPERVISION DE PROJET

1. Ingénieur Résidant titulaire d’un diplôme de Master (Bac + 5) en Ingénierie de Ponts et Routes, du Transport ou en Génie Géotechnique, min. 15 ans d’expérience Et bilingue en français et en anglais.

Les professionnels suivants doivent Parler l’anglais ou le français. La connaissance d’autres langues sera un avantage.

2. Ingénieur Résidant Adjoint titulaire d’un diplôme de Licence en Génie Civil ou Routes min. 12 ans d’expérience.

3. Ingénieur des Routes titulaire d’un diplôme de Licence en Génie Civil ou Routes et min. 12 ans d’expérience en conception routière et supervision de travaux de construction.

4. Ingénieur Géotechnique / des Sols et Matériaux titulaire d’un diplôme de Licence en Génie Civil ou un Master en Géotechnique / Sols et Matériaux et min. 12 ans

d’expériences.

5. Expert Géomètre en Chef titulaire d’un diplôme de Licence en Topographie et min. 10 ans d’expérience.

6. Inspecteur / Commis aux Travaux titulaire d’un diplôme de Licence ou un BTS en Génie Civil ou Routes et min. 10 ans d’expérience.

7. Spécialiste de l’Environnement titulaire d’un diplôme de Licence en Science ou dans des domaines pertinents avec spécialisation en Etudes de l’Environnement min. 10 ans d’expériences en tant que Spécialiste Environnemental sur la Construction de Routes / Ponts les dix (10) dernières années.

Envoyez vos CV à l’adresse: [cotedivoire@aim-consultants.com](mailto:cotedivoire@aim-consultants.com)

Les seuls candidats préselectionnés seront contactés

Lutte contre l'insécurité

**Le groupe Snedai renforce la mobilité de la police nationale**

Une cérémonie de remise de dix véhicules au ministère de la Sécurité et de la protection civile a eu lieu, hier, au cabinet du ministre Diomandé Vagondo.

Dix véhicules de type pick up. C'est la nature du don fait hier, par le groupe Snedai, dont l'une des attributions est la fabrication de passeports biométriques. Expliquant le sens de l'apport de son groupe à la police nationale, Jocelyn Abissé, le directeur général du groupe Snedai, a indiqué qu'en sa qualité de société citoyenne, il était important d'apporter sa contribution à la politique de sécurisation des hommes et des biens dans une Côte d'Ivoire en paix. Il a aussi saisi l'occasion pour saluer la « fructueuse » collaboration entre ses services et la police nationale, dans le cadre de la convention Passeport dont le groupe bénéficie. Le collaborateur du président directeur général Adama Bictogo a également annoncé la dématérialisation de l'établissement du passeport en Côte d'Ivoire. A compter du 15 février 2020, tout demandeur de passeport pourra, à partir de la plateforme monpasseport.ci, payer en ligne les droits de



Une vue des véhicules offerts à la police nationale.



Remise symbolique d'un véhicule par le Pdg du groupe Snedai, Adama Bictogo (à gauche), au ministre de Diomandé Vagondo

timbre, se pré-enrôler en fournissant ces informations biographiques à savoir, le nom, prénoms, l'adresse, numéro de téléphone ainsi que les documents justificatifs. Aussi, le requérant prendra-il rendez-vous sur l'un des sites d'enrôlement.

Le ministre de la Sécurité et de la protection civile, Diomandé Vagondo, a exprimé sa gratitude au groupe Snedai. Qui, selon lui, a compris que la lutte contre l'insécurité est l'affaire de tous. Meux, le ministre s'est félicité du fait que le donateur donne

la preuve que sa structure est une entreprise citoyenne qui se préoccupe du développement de la Côte d'Ivoire et du bien-être des populations. Car, dira le ministre Vagondo, la mission des entreprises est appelée à évoluer. « Il n'y a plus seule-

ment lieu de faire du profit, mais il leur appartient d'impacter positivement l'environnement et les pays dans lesquels elles se déploient, conformément aux concepts de responsabilité sociale des entreprises et d'actions citoyennes », fait remar-

quer le ministre de la Sécurité et de la protection civile. Avant de promettre que les dix véhicules offerts permettront aux forces de sécurité de travailler dans la célérité, tout en faisant bon usage.

MARC YEVOU



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
Agence Nationale De l'Environnement  
ANDE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



**ENQUETE PUBLIQUE A NEBO (DIVO)**

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du **PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PRODUCTION D'HUILE DE PALME BRUTE ET D'HUILE DE PALMISTE A BRABORE 2, SOUS-PREFECTURE DE NEBO**, présenté par la société VOP, une Enquête Publique est organisée le **VENDREDI 20 DECEMBRE 2019 au LUNDI 06 JANVIER 2020 inclus**.

A cet effet, un registre est ouvert à la **SOUS-PREFECTURE DE NEBO** pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE  
**Mme Madeleine Sopi ACKO**



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
Agence Nationale De l'Environnement  
ANDE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



**ENQUETE PUBLIQUE A GUIGLO**

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du **PROJET DE RENFORCEMENT DE LA ROUTE DUEKOUÉ-GUIGLO-BLOLEQUIN**, présenté par la société CHINA HARBOUR, une Enquête Publique est organisée A GUIGLO du **JEUDI 19 DECEMBRE 2019 au VENDREDI 03 JANVIER 2020 inclus**.

A cet effet, un registre est ouvert à la **PREFECTURE DE GUIGLO** pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE  
**Mme Madeleine Sopi ACKO**



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



CONTRAT DE DÉSENMETEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT



Institut de Recherche et Développement

**AVIS DE RECRUTEMENT**

**L'IRD RECRUTE SUR LES FONDS DU C2D UN CHARGE DE MISSION RITER POUR LES BESOINS DU MESRS**

Le RITER, Réseau Ivoirien de Télécommunications pour la Technologie l'Enseignement et la Recherche, est le réseau dédié à l'Enseignement supérieur et à la Recherche de Côte d'Ivoire.

Un des objectifs du RITER est de donner aux étudiants la possibilité d'accéder à des ressources numériques en ligne en tout lieu de leur établissement.

Le Chargé de mission sera placé sous la supervision du Directeur des Services Informatiques du MESRS.

Les candidats doivent être titulaire d'un diplôme d'ingénieur informatique (BAC+5) ou équivalent et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine informatique télécom/réseau et la gestion de projets. La capacité de leadership du chargé de mission sera clé pour la réussite du projet.

La Date limite de soumission des candidatures est fixée au **vendredi 24 janvier 2020 à 20h00 TU**.

Pour plus d'informations, merci de bien vouloir consulter les termes de références sur le site <https://cote-ivoire.ird.fr/toute-l-actualite/l-actualite/l-ird-recrute-sur-les-fonds-du-c2d-un-charge-de-mission-riter-pour-les-besoins-du-mesrs>

Voie express Yopougon-Adjamé

Un carambolage impliquant dix véhicules a fortement perturbé la circulation hier

L'accident qui s'est produit au petit matin n'a heureusement pas causé de perte en vie humaine.

Un grave accident de la circulation sur la voie express Yopougon-Adjamé a fait quatre blessés dans la matinée d'hier. L'accident qui a impliqué au moins dix véhicules a eu lieu à hauteur de la société Abeille Béton, à quelques encablures de la station Shell. « Les quatre victimes ont été transportées par le véhicule de secours d'urgence de l'Indeniy à la clinique Nancy de Marcory », indiquent les sapeurs-pompiers. Ce carambolage a créé un embouteillage monstre sur cette voie, provoquant un



Les habitants de Yopougon ont été pris au piège de l'embouteillage causé par le grave accident sur l'autoroute du Nord.

désagrément pour les automobilistes, notamment les travailleurs qui se rendaient à leurs lieux de service. « Il est difficile de sortir de la commune ce matin. Les Gbaka prennent les usagers depuis le quartier Niangon et les déversent au niveau du carrefour Saint André. Ceux qui viennent de la zone de Sideci se retrouvent également à cet endroit. Le constat est que les Gbaka ne veulent plus sortir de Yopougon, à cause de l'embouteillage », a relaté un habitant. Comme lui, les usagers étaient nombreux sur les différentes artères de la commune dans l'attente d'un véhicule de transport pour rallier la commune d'Adjamé, mais en vain. Tout était bouché. Un autre résident, Yao Stéphane, du côté du complexe sportif Jesse Jackson, explique qu'il a simplement stationné son véhicule à un endroit sécurisé et a rebrousse chemin. Ce n'est qu'à la mi-journée qu'il a repris la voie pour se rendre à son service autour de 13h30. ■

EDOUARD KOUDOU



Plusieurs véhicules ont été broyés dans le carambolage.

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



Département des Services Généraux et des Achats  
Division des Achats Institutionnels

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE  
TELEPHONIE MOBILE A LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
REF. : ADB/RFP/CHGS/2019/0246

1. La Banque Africaine de Développement (la "BAD" ou la "Banque") invite, par le présent Avis, les entreprises éligibles à participer à cette Demande de Propositions pour la fourniture de services de fourniture de services téléphonie mobile à la Banque africaine de développement, Réf: ADB/RFP/CHGS/2019/0246.
2. Sont éligibles, les sociétés constituées conformément à la législation d'un pays membre de la Banque, dont la majorité du capital social est détenue par des ressortissants des pays membres de la Banque et ayant leur principal centre d'activités dans l'un de ces pays dont la liste est fournie à l'adresse [www.afdb.org](http://www.afdb.org).
3. Le dossier de Demande de Propositions est téléchargeable sur le site de la Banque à partir du lien suivant : <http://www.afdb.org/en/about-us/corporate-procurement/procurement-notice-current-solicitations/>.
4. Les entreprises intéressées doivent s'enregistrer à l'adresse [tender@afdb.org](mailto:tender@afdb.org), en précisant le titre et la référence de la Demande de Propositions.
5. Tous les dossiers doivent être déposés en cinq exemplaires (1 original + 4 copies) en mains propres ou par courrier à l'adresse ci-dessous indiquée dans le dossier de Demandes de Propositions, au plus tard le 23 janvier 2020 à 12h00, heure locale d'Abidjan, en indiquant la référence de la Demande de Propositions en caractères gras, de façon bien lisible et bien en vue :

Division des Achats Institutionnels  
Département des Services Généraux et des Achats  
Immeuble Siege – 17<sup>ème</sup> étage, Salle 17-S-21  
Avenue Joseph Anoma – Abidjan Plateau  
01 BP 1387 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

DEMANDE DE PROPOSITIONS – NE PAS OUVRIR JUSQU'À LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

Référence : ADB/RFP/CHGS/2019/0246 - DEMANDE DE PROPOSITIONS : FOURNITURE DE SERVICES DE TELEPHONIE MOBILE A LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Date et heure de clôture : 23 janvier 2020, à 12H00, heure d'Abidjan

6. Les entreprises intéressées sont priées de consulter régulièrement le site internet de la Banque pour tout additif au dossier de Demande de Propositions.
  - o Les entreprises qui souhaitent travailler avec la Banque doivent s'inscrire au préalable sur son site Web à l'adresse ci-après: [https://eprocurement.afdb.org/sap/bc/webdynpro/sap/zsup\\_reg\\_submit#](https://eprocurement.afdb.org/sap/bc/webdynpro/sap/zsup_reg_submit#).

55 ANS DE FRATERNITÉ MATIN

L'exposition photos continue

Revivez le passé culturel, politique, sportif etc. de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique à travers l'exposition photos dans la salle Félix Houphouët - Boigny de Fraternité Matin.

Campagne café

# Le prix bord-champ maintenu à 700 F Cfa

Le ministre Kobenan Kouassi Adjoumani a félicité le Conseil café-cacao pour ses efforts en faveur des producteurs.

Après l'ouverture de la campagne du cacao le 1er octobre dernier, le Conseil café-cacao a procédé hier, à l'ouverture de la campagne 2019-2020 du café à l'immeuble Caistab au Plateau. Et pour cette nouvelle campagne, les producteurs devront céder pour 700 F Cfa, le kilogramme du café, soit le même prix que celui de la campagne précédente (2018-2019). L'annonce de ce prix s'est faite en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani qui a salué le conseil café-cacao pour le travail effectué en faveur des producteurs. Pour le ministre, en maintenant ce prix, le Chef de l'Etat va au-delà de sa promesse de



Les gestionnaires du Conseil du café-cacao ont remercié le gouvernement pour le soutien qu'il apporte aux producteurs. (PH : DR)

reverser 60% du prix Caf aux producteurs. « C'est plus de 90% du prix Caf que le Chef

de l'Etat a décidé de donner aux producteurs... Cette action s'inscrit dans le cadre du

programme social du gouvernement », a-t-il insisté. Selon Yves Brahim Koné, Direc-

teur général du Conseil café-cacao, l'annonce de ce prix intervient à un moment défavorable au niveau international. D'autant que, dira-t-il, depuis plus de 3 ans, le marché du café est extrêmement bas. Et d'indiquer que, pour l'instant, il y a très peu d'espoir que la situation s'améliore. « À cause des pratiques de certains pays producteurs, le Vietnam et l'Indonésie notamment, les prix du café au niveau international sont plus bas que ceux de l'an dernier », a fait savoir le Dg du Conseil café-cacao. « En tant que structure de régulation, nous avons proposé 473 F Cfa, conformément à la vision du Président de la République d'accorder 60% du Caf aux producteurs ». Mais, poursuit Yves Ibrahim

Koné, le gouvernement a décidé de subventionner le café cette année à hauteur de 32 milliards de F Cfa comme l'an dernier où, cette subvention s'élevait à 21 milliards de F Cfa. Un geste que n'a pas manqué de saluer Lambert Kouassi Konan, président du Conseil d'administration du Conseil café-cacao. « Dans le négoce international, après le pétrole vient le café. La Côte d'Ivoire ne peut se permettre de négliger le café », a-t-il dit en remerciant le gouvernement ivoirien pour le soutien qu'il apporte aux filières agricoles. À noter que depuis quelques années, la production nationale de café se situe autour de 100.000 tonnes ■

FRANCIS KOUAMÉ

## Mobilité urbaine à Abidjan

# La Sotra occupe désormais la gare de Bassam à Treichville

Désormais, à la Gare de Bassam à Treichville, ce ne sont plus les Gbakas, taxis communaux et intercommunaux qu'on verra, mais plutôt des bus de la Société des transports abidjanais (Sotra). Les autorités municipales ont décidé de mettre cet espace à la disposition de la société d'Etat pour exploitation, contribuant ainsi à leur manière à relever le défi de la mobilité urbaine à Abidjan. La cérémonie de mise en service officielle de ce point de desserte et de départ des bus de la Sotra s'est tenue hier, en présence des membres du top management de la société, des autorités municipales avec leurs relais et du préfet d'Abidjan, Vincent Toh Bi Irié. Se félicitant de la concrétisation de ce projet, le directeur général de la Sotra, Méité Bouaké, a indiqué que cette nouvelle gare de la Sotra est un hub pour la Sotra et globalement pour le transport urbain à Abidjan. « La gare de Bassam a été, de tous temps, un point de départ vers toutes les communes d'Abidjan. Elle va continuer à être ce point de départ pour les bus de la Sotra vers toutes les destinations du district. Ça devient



Le préfet d'Abidjan, Vincent Toh Bi Irié (au premier plan), et le directeur général de la Sotra, accompagnés de leurs délégations, ont fait le tour des installations de la nouvelle gare Sotra après la phase des discours. (PH : DR)

un hub pour nous et pour le transport urbain à Abidjan », s'est-il félicité. À la gare de Bassam, ce seront les grands bus qu'on connaît tous, mais aussi les navettes très modernes de la Sotra qui transporteront les usagers vers les autres communes. L'entreprise publique joue ainsi le rôle qui lui a été confié depuis sa création, à savoir le transport, dans le confort et la sécurité, des Abidjanais. Toute chose qui n'a pas laissé indifférents le préfet d'Abidjan qui a vivement salué ce

déploiement de la Sotra qui, a-t-il souligné, contribue au processus d'instauration de l'ordre dans lequel il est vivement engagé. « On ne peut plus se permettre de laisser prospérer le désordre à Abidjan. C'est pourquoi, nous saluons l'effort de la Sotra qui contribue à la réussite de notre action. L'ordre garantit la sécurité et donc la quiétude des populations. C'est à cela que nous nous attelons », a-t-il déclaré. À la Gare de Bassam, c'en est donc fini du ballet brouillant, violent et par-

fois meurtrier des gbakas et wòròs wòròs. Chaque année, des bagarres entre gnambros (chargeurs informels des véhicules) pour l'occupation de ce point stratégique ont toujours débouché sur des pertes en vies humaines, traumatisant ainsi les populations riveraines comme l'a révélé Kouamé Etchi, le président du comité de gestion de la cité Arras 2, le quartier mitoyen à cette gare ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

## Sécurité routière

# La sensibilisation s'impose en cette période de fin d'année

Comme il est de coutume chaque année en période des fêtes, une campagne de sensibilisation sur la sécurité routière a été entreprise. Pour cette année, la campagne a démarré hier à la nouvelle gare routière d'Adjamé. Elle s'étendra sur la période du 24 décembre 2019 au 5 janvier 2020 et se déclinera en une caravane qui sillonnera tout le district d'Abidjan. Le lancement de cette campagne fut l'occasion tout indiquée pour les plus hautes autorités du secteur des transports de lancer un message fort aux acteurs du transport routier, mais également aux populations. « En cette période de fin d'année, nous exhortons les transporteurs à la discipline et au professionnalisme. Pas de stupéfiants avant de prendre le volant. Il faut que les populations puissent effectuer leurs déplacements en toute quiétude et que nous passions ces fêtes de fin d'année

sans incident majeur », a lancé le directeur de cabinet du ministère des Transports, Ahmed Diomandé, qui a représenté le ministre Amadou Koné à la cérémonie. Les statistiques sur les accidents en Côte d'Ivoire sont inquiétantes. À en croire Ahmed Diomandé, chaque heure, le pays enregistre un accident corporel. Mais en 2018, ce sont 12 553 accidents de la circulation qui ont été enregistrés, entraînant la mort de 1509 personnes. « L'analyse des experts explique que 95% des accidents sont imputables au facteur humain », a-t-il précisé. D'où la présente campagne de sensibilisation, surtout qu'on le sait tous, la période des fêtes de fin d'année entraîne beaucoup de mouvements et un trafic routier plus dense. L'alcool, le téléphone ou la fatigue au volant, la vitesse, etc., sont entre autres les gestes à éviter ■

F. ÉHOUMAN

## Mise en œuvre du projet transport Abidjan La Côte d'Ivoire et le Millennium challenge account signent une convention

Les documents ont été paraphés lors d'une cérémonie qui s'est tenue, le 20 décembre, à la Riviera Bonoumin.



Échange de parapheurs entre le ministre Joseph Séka Séka et Florence Rajan du MCA-CI. (PH: DR)

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka et Florence Rajan, Directeur général du Millennium Challenge Account Côte d'Ivoire (Mca-Ci) ont signé, le 20 décembre, à la salle de conférences dudit ministère, sise à la Riviera Bonoumin, l'accord d'entités de mise en œuvre du projet Abidjan Transport. Lequel s'inscrit dans le cadre du programme compact Côte d'Ivoire, financé par le Millennium Challenge Corporation (Mcc) à hauteur de 524,740 millions de dollars Us soit plus de 300 milliards de FCfa. Cet appui financier va permettre de renforcer 32 Km de routes dans la ville d'Abidjan, notamment le boulevard Vge, le boulevard du port,

le boulevard de la paix et la voie express de Yopougon. Il permettra également le renforcement de la capacité technique et de gestion des organismes gouvernementaux liés au transport routier dans le strict respect des normes environnementales. Pour le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka, les Etats Unis, à travers ce programme, contribuent à la croissance économique durable et inclusive de la Côte d'Ivoire. « Ce partenariat opérationnel dans le cadre de la mise en œuvre du programme compact (projet transport Abidjan), améliorera la mobilité des biens et des personnes », a expliqué le Pr Joseph Séka Séka pour qui cet accord d'entité de mise

en œuvre entre le Mca-Côte d'Ivoire et le ministère de l'Environnement et du Développement durable, engage véritablement la Côte d'Ivoire par le biais du Centre ivoirien antipollution (Ciapol) et de l'Agence nationale de l'environnement (Ande), en raison de leur compétence dans la mise en œuvre du programme compact. Il a alors encouragé ces deux structures à s'y impliquer pleinement en déployant tous leurs efforts afin de contribuer au plein succès de ce projet de développement au bénéfice de tous les habitants de la Côte d'Ivoire. Le ministre Joseph Séka Séka a réaffirmé l'engagement du gouvernement ivoirien et de son département ministériel à œuvrer pour une

croissance inclusive qui intègre les notions de développement durable dans la mise en œuvre de grands projets. Auparavant, Florence Rajan a rappelé que la Côte d'Ivoire a déjà réalisé un cadre de gestion environnementale et

sociale dont l'objectif est de minimiser les risques environnementaux et sociaux liés à l'exécution du projet. Elle s'est dit convaincue que toutes les dispositions idoines seront prises afin que la mise en œuvre du

projet Abidjan Transport soit conforme à la réglementation nationale, mais surtout, réponde aux exigences environnementales et sociales de la Société financière internationale (Sfi). ■  
ÉMÉLINE P. AMANGOUA

## Financement des artisans La Banque populaire s'engage avec le ministère de l'Artisanat



Le ministre de l'Artisanat a reçu chaleureusement son hôte, le directeur général de la Banque Populaire. (PH: DR)

Permettre aux artisans d'avoir accès au financement; c'est le sens de la convention signée le 23 décembre, au Plateau, par le ministre de l'Artisanat, Sidiki Konaté et le Directeur général de la Banque populaire de Côte d'Ivoire, Issa Fadiga. Selon le ministre, à travers cette convention, les deux parties s'engagent à mettre en place un mécanisme innovant, qui permettra de financer les

artisans sur une période de 24 mois. Sidiki Konaté n'a pas caché sa joie et s'est réjoui de cette convention qui s'inscrit dans la politique du gouvernement. « Dans nos attributions, nous avons pour mission d'accompagner les entreprises du secteur de l'artisanat. L'un de nos grands défis est de promouvoir ces entreprises en les aidant à passer du stade informel à l'informel », a-t-il expliqué. Sidiki Konaté a

saisi cette occasion pour annoncer qu'un Fonds de garantie de l'artisanat sera logé dans les livres de l'institution bancaire. Ce Fonds, a-t-il souligné, qui représente une garantie liquide, servira de levier et permettra à la Banque populaire (BP) d'accorder des crédits aux entreprises artisanales. Le ministre Sidiki Konaté a affirmé l'engagement du gouvernement et de son département à œuvrer pour la réussite de ce partenariat avec la BP. Pour sa part, le Directeur général de la Banque populaire, Issa Fadiga, a salué cette convention dont l'objectif est d'apporter des solutions innovantes et pérennes en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail des artisans. Pour lui, ce partenariat vise à créer les conditions de résolution des besoins des artisans. Ces besoins sont de plusieurs composantes : financement, bancarisation, formation, disponibilité de fonds de roulement, etc ■

E P. AMANGOUA



### COMMUNIQUE

La Direction Générale de la SIDAM SA informe l'ensemble de ses assurés qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, toutes ses Agences d'Abidjan et de l'intérieur du pays resteront ouvertes de 07h30 min. à 19h30 min. les :

- Mardi 24 Décembre 2019
- Samedi 28 Décembre 2019
- Mardi 31 Décembre 2019

Et le :

- Mercredi 1er Janvier 2020 de 10h à 15h.

Votre satisfaction, notre priorité

**Vous êtes victimes d'abus, de vol ou d'escroquerie. Vous êtes témoin d'un accident, d'un braquage ou d'un fait divers**

de Fraternité Matin au : 20 30 60 00  
20 37 06 66 / 05 87 12 94 / 07 35 38 65  
Email : marc.yevou@fratmat.info